

Chili: l'euphorie démocratique s'étiole



Gilles Paquin

envoyé spécial
SANTIAGO

Le vote est obligatoire lors des élections au Chili, mais à trois semaines des élections législatives, des centaines de milliers d'électeurs refusent toujours de s'inscrire sur la liste électorale. L'euphorie du retour à la démocratie s'est évanouie.

Si le régime autoritaire du général Augusto Pinochet n'existe plus, le système politique et économique qu'il a mis en place demeure. Les gouvernements démocratiques qui lui ont succédé ont hérité d'une Constitution taillée sur mesure pour les maintenir dans la voie tracée par la dictature.

L'actuel gouvernement d'Eduardo Frei, tout comme celui de Patricio Aylwin avant lui, n'est jamais parvenu à se défaire de cette gaine constitutionnelle qui l'empêche d'adopter les réformes promises lors des premières élections.

«Les partis ont été incapables de faire reculer Pinochet et les dirigeants d'entreprises lors de la transition. Ils ont accepté de participer aux élections et de vivre dans une démocratie en tutelle», dit le sociologue Tomas Moulian de l'Université Arcis de Santiago.

Son ouvrage, *Le Chili actuel, anatomie d'un mythe*, dans lequel il analyse froidement les manœuvres des militaires pour imposer «le changement dans la continuité», a fracassé tous les records de vente ici.

Dans le minuscule bureau chargé de livres de son appartement situé au cœur du vieux Santiago, il reprend l'énumération des mesures imposées par Pinochet pour préserver l'ordre établi. D'abord par la terreur, ensuite par la construction d'une «démocratie protégée» sur laquelle veillent les militaires.

Au nombre de leurs instruments, il y a bien sûr ce groupe de neuf sénateurs nommés par les Forces armées et leurs alliés de la droite, la «bancada militar», qui possède un droit de veto de fait sur les lois adoptées par le congrès.

Ce veto est renforcé par un système électoral complexe et inéquitable qui favorise la seconde minorité en lui donnant un nombre disproportionné de sièges aux dépens de la première. Ce mode de scrutin «binominal» tend aussi à priver les petites formations de toute représentation.

Alberto Espina, président de Renovación Nacional, la principale force d'opposition, défend ce système électoral qui pousse les partis politiques à former de grandes coalitions. Selon lui, la multiplication des petites formations ne peut que nuire au déve-

loppement du pays, perturber son développement.

«Le Chili a connu, sous les trois derniers gouvernements, le militaire, celui d'Aylwin et celui de Frei, une politique économique conduite de manière responsable, sans démagogie et qui a permis de donner une grande stabilité à l'économie chilienne pour se développer dans le modèle libéral», affirme Espina.

Il soutient toutefois que le pays devrait se défaire de ces sénateurs désignés qui politisent l'armée et paralysent le gouvernement. Ce sont pourtant des parlementaires rebelles de son propre parti qui ont bloqué le dernier projet de loi présenté en ce sens plus tôt cette année.

Pour Moulian, accepter les règles imposées par les militaires c'est se contenter d'une «démocratie truquée» dans laquelle le «gouvernement scientifique» a la mission de bloquer «les effets pernicieux des inévitables velléités des masses».

Plusieurs critiques de la Concertación au pouvoir, une alliance des chrétiens démocrates et des socialistes, estiment que celle-ci n'ose pas, ou ne veut pas vraiment, changer les règles imposées par les militaires. D'abord parce que certains députés de la Concertación partagent les idées de la droite et ensuite parce qu'ils craignent de perdre le pouvoir.

«Nous n'avons pas peur (du retour des militaires), nous nous sommes engagés à respecter la loi lors de la transition et c'est ce que nous faisons», réplique le président de la DC et de la Concertación, Enrique Krauss.

À ses yeux, le pays avance graduellement, le processus de la transition est long et complexe, mais il se poursuit tel que prévu. Le Chili est un pays légaliste et cela doit se faire ainsi, soutient Krauss.

La transition du régime militaire à la démocratie a fonctionné comme un système de troc, croit Moulian. La stabilité devait être obtenue en échange du silence... et de la complicité des dirigeants de la Concertación.

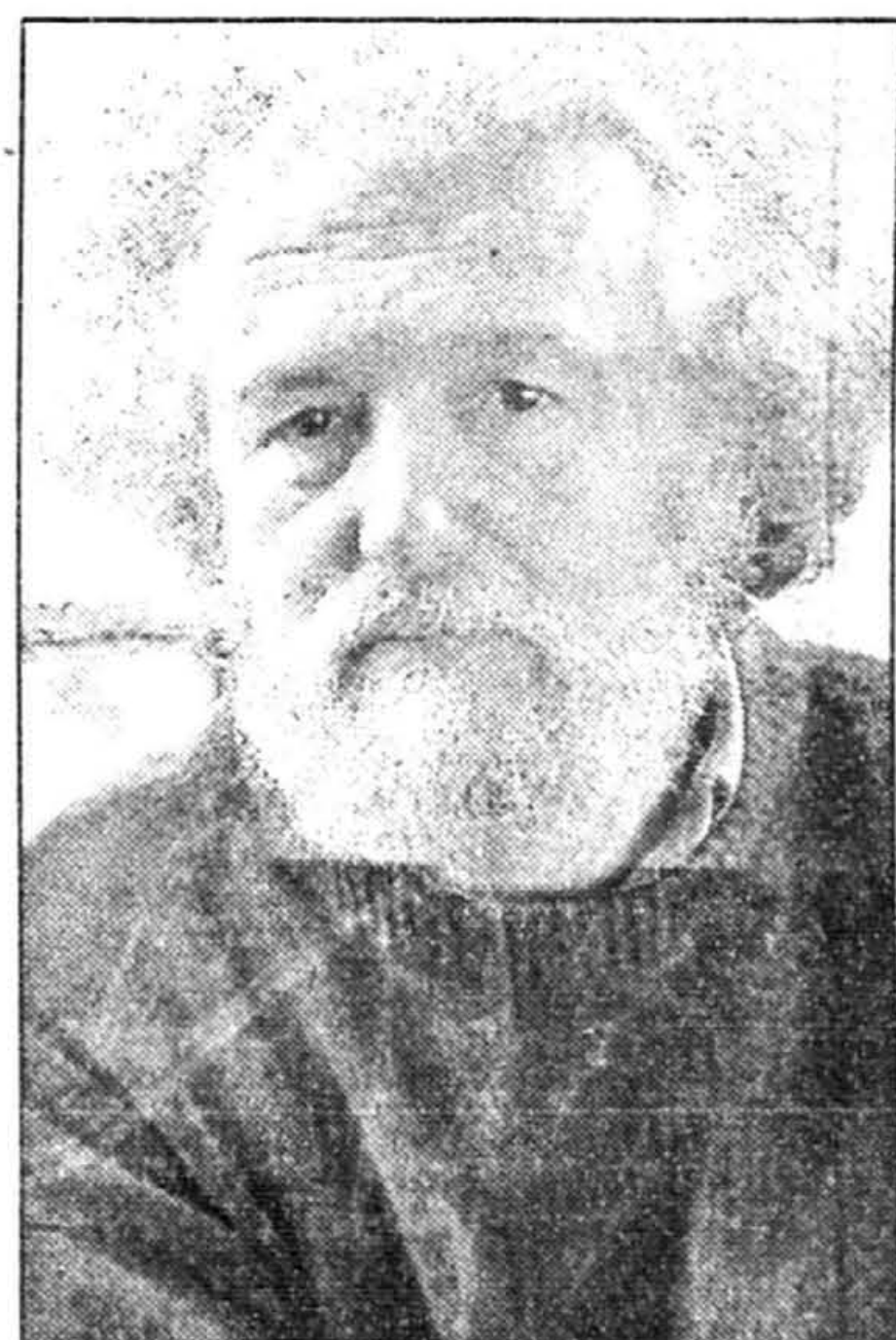
«Ce que l'on cherchait vraiment à l'époque c'était de refaire le Chili, le construire comme un pays valable dans lequel on pouvait avoir confiance, le Modèle de la Transition Parfaite. Pour cela il fallait pratiquer la chirurgie plastique, l'opération transsexuelle changeant le dictateur en patriarche», écrit Moulian.

L'opération est presque terminée et le dictateur deviendra peut-être un patriarche en prenant son siège de sénateur à vie au mois de mars prochain. À moins que l'enquête menée par le juge espagnol Manuel Castellon sur les accusations de «crimes contre l'humanité» portées contre Pinochet et ses complices ne vienne remuer les eaux dormantes de la néo-démocratie chilienne.

Alors que toute la classe politique de ce pays accepte de fermer les yeux sur les assassinats perpétrés par les militaires, il serait embarrassant de voir le patriarche inscrit sur la liste des personnages recherchés par Interpol.



À trois semaines des élections législatives, les affiches des différents partis et candidats tapissent les murs des édifices de Santiago. Mais des centaines de milliers d'électeurs refusent toujours de s'inscrire sur la liste électorale. L'euphorie du retour à la démocratie s'est évanouie.



«Les partis ont été incapables de faire reculer Pinochet (à gauche) et les dirigeants d'entreprises lors de la transition. Ils ont accepté de participer aux élections et de vivre dans une démocratie en tutelle», dit le sociologue Tomas Moulian (ci-dessus), de l'Université Arcis de Santiago.

Contradictions ou mensonges

On sent un certain malaise nous envahir lorsqu'on passe quelque temps à Santiago, la capitale du Chili. On ne sait trop pourquoi au début puis finalement ça devient clair: on est déconcerté par tant de contradictions.

Des contradictions qui touchent tout le monde et que l'on s'entête néanmoins à nier tant chez les dirigeants politiques que chez la population. Les premiers parce qu'ils n'osent pas trop critiquer le système inéquitable qui leur a redonné une existence politique, la deuxième parce qu'elle a perdu l'espoir de changer les choses.

L'aspect physique de cette ville de cinq millions d'habitants est une illustration frappante de la situation du Chili. L'opulence affichée par ceux qui profitent du soi-disant miracle économique chilien contraste singulièrement avec le dénuement de ceux qui en sont exclus.

Métropole bruyante et congestionnée, Santiago est dans son

cœur historique une ville d'allure européenne avec ses grands monuments, ses anciennes rues étroites et ses nombreux édifices patrimoniaux. Dans les communes plus prospères qui s'étendent vers le pied des Andes, la ville prend des airs de capitale financière moderne. Là se multiplient les tours à bureaux, les condos grand luxe, les commerces élégants et un métro d'origine française identique à celui de Montréal.

Partout ailleurs les maisons sont modestes, souvent même rudimentaires, les services publics déficients et la qualité de vie comparable à celle des pays les moins fortunés d'Amérique latine. Lorsqu'on vit dans ces banlieues, il faut plus souvent qu'autrement perdre deux ou trois heures chaque jour pour aller au travail et en revenir.

L'administration municipale de Santiago se targue de ne ménager aucun effort pour mieux aménager les espaces publics du centre-ville tout en laissant la vie devenir de plus en plus intolérable pour ses habitants.

Déjà reconnue comme une des cinq agglomérations les plus polluées au monde, la ville garde maintenant sa chape de smog presque l'année durant. Le transport par autobus est privatisé et totalement anarchique, ce qui rend la circulation infernale et accentue la pollution sonore et atmosphérique.

L'État reconnaît que tous les citoyens ont droit à l'éducation et à la santé, mais il encourage l'existence de systèmes à double vitesse (public et privé) qui fournissent des services de meilleure qualité aux plus fortunés.

Les députés se félicitent du retour de la démocratie et affirment que le régime militaire est une chose du passé, mais l'ex-dictateur, Augusto Pinochet, est toujours commandant en chef des Forces armées. Il joue d'ailleurs un rôle central dans la vie politique de ce pays et défraie fréquemment les manchettes.

Lorsqu'il prendra sa retraite en mars prochain, le général Pinochet deviendra sénateur à vie comme le prévoit la Constitution qu'il a léguée au gouvernement élu. Sa loi

fondamentale est un lourd héritage qui tient littéralement les politiciens en laisse.

Le gouvernement soutient qu'il n'y a plus de prisonniers politiques au Chili, mais il a créé des prisons spéciales pour y enfermer une centaine d'hommes et de femmes. Jugés coupables d'activités subversives et notamment d'appartenance à des groupes illégaux, ils ont été frappés de peines beaucoup plus sévères que les criminels de droit commun.

Alors que l'État se montre intraitable avec les membres de ces groupes politiques violents, il observe strictement le décret d'amnistie interdisant toute poursuite envers les militaires pour les crimes commis entre 1973 et 1978.

Seulement une poignée de militaires ont été reconnus coupables par les tribunaux en dépit du fait que la Commission de vérité et de réconciliation a recensé au moins 2 298 victimes. Parmi ceux-ci, on trouve l'ancien chef du service de renseignement (DINA) Manuel Contreras, l'homme qui a commandé l'assassinat de l'ancien ministre

Orlando Letelier à Washington, en 1976. L'histoire officielle fait pourtant de ce meurtre un «cas isolé», ce qui laisse entendre que la hiérarchie militaire n'y était pour rien.

Le ministre des Relations extérieures, José Miguel Insulza, a même dénoncé l'enquête menée par un juge espagnol dans le but d'accuser le régime Pinochet de génocide. Pour Insulza, rien ne permet à ce tribunal d'intervenir, mais les organismes de défense des droits de la personne estiment qu'il a raison d'enquêter sur la mort de citoyens espagnols en vertu des traités internationaux ratifiés par le Chili.

Selon l'économiste Manuel Hidalgo, au-delà du miracle économique tant claironné par le pouvoir, les Chiliens découvrent de plus en plus que la croissance économique n'est pas nécessairement synonyme de développement. Surtout pour le tiers de la population qui vit sous le seuil de pauvreté et pour les régions dépourvues de matières premières à exploiter.

DEMAIN :
CARMEN QUINTANA

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON
ÉDITEUR ADJOINT
MARCEL DESJARDINS
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
ALAIN DUBUC
ÉDITORIALISTE EN CHEF

Une grève barbare

Le débrayage spontané de cette semaine et, surtout, le vote de grève illimité, « au moment opportun », qu'ont pris les syndicats CSN des pavillons Notre-Dame et Hôtel-Dieu du Centre hospitalier de l'Université de Montréal, nous replongent dans la grande noirceur du début des années soixante-dix.



Alain Dubuc

Nous croyions pourtant qu'en un quart de siècle les esprits avaient assez évolué pour bannir de l'arsenal du militantisme syndical les grèves dans les hôpitaux. Quelle que soit la raison, quelles que soient les circonstances, écœurer et pénaliser des malades est toujours un geste barbare. Ce vote de grève n'est donc pas seulement illégal, il est immoral.

Mais plus encore, la bataille que mènent ces syndiqués, employés de soutien, infirmières auxiliaires membres de la CSN, qui n'ont heureusement pas été imités par leurs collègues de Saint-Luc, membres de la CEQ, est une mauvaise bataille. Les problèmes qu'ils vivent ne justifient aucunement les grands moyens qu'ils veulent déployer.

Le grief syndical est le suivant. À la suite du programme de départs volontaires à la retraite amorcé par Québec pour réduire ses coûts, le CHUM, qui regroupe les trois ex-hôpitaux universitaires (Saint-Luc, Notre-Dame, Hôtel-Dieu), a vu partir 925 personnes, soit presque trois fois plus que prévu. L'administration était tenue d'afficher les postes laissés vacants dans un délai de 60 jours, ce qu'elle n'a pas fait. C'est pour combattre cette décision que les employés s'apprentent à débrayer.

Bien sûr, en toile de fond, il y a le climat difficile dans un réseau bousculé par le virage ambulatoire, affecté par les départs massifs et, qui plus est dans le cas précis du CHUM, ébranlé par un processus de fusion de trois gros hôpitaux.

La réponse de l'administration est cependant convaincante. Comme les trois ex-hôpitaux sont au cœur d'un processus de fusion, il serait absurde d'afficher et de combler immédiatement des postes qui seront redéfinis dans quelques semaines ou dans quelques mois. Mieux vaut accélérer la fusion et définir les nouveaux besoins avant de combler les postes.

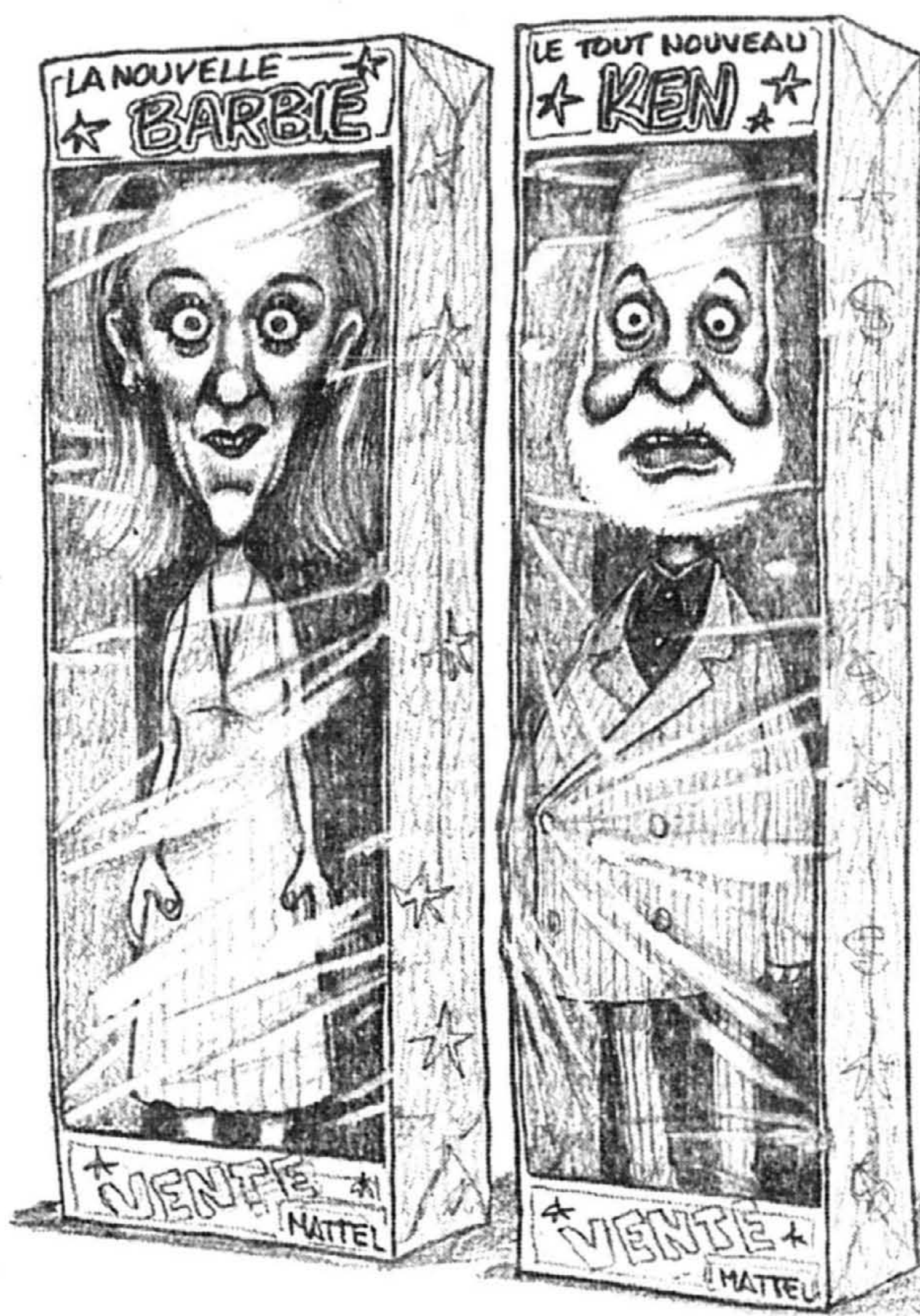
C'est logique et cohérent. Il y a donc une solution en vue au problème immédiat que vivent les travailleurs. Et ceux-ci jouissent d'une situation exceptionnelle : un processus de fusion où, grâce aux départs à la retraite, non seulement il n'y aura pas de licenciements, mais il y aura même de l'embauche.

Les syndicats belligérants se plaignent également d'avoir été tenus à l'écart du processus de fusion des trois hôpitaux. Mais, quand on prend connaissance de leur position à cet égard, on comprend facilement pourquoi.

La CSN s'oppose au fait qu'en regroupant trois hôpitaux, on fusionne certains services et elle réclame que les départements médicaux soient maintenus dans les trois pavillons : trois services de neurologie, etc. Non seulement cela ne permettrait pas de réduire les coûts, mais la « triplication » empêcherait chacun des pavillons d'atteindre une masse critique et d'augmenter la qualité des soins. Dans la même logique, les syndiqués s'opposent à la réduction prévue des lits, de 1 400 à 985, même si l'on peut démontrer que cela permettrait un redéploiement des ressources vers une médecine de pointe et de qualité.

Ce que cela montre, c'est que ces travailleurs n'ont pas choisi de mettre leur connaissance du milieu au service d'une réflexion sur l'avenir de leur institution. Dans son opposition aux changements, la CSN ne pense pas aux patients, ni à la qualité des soins, ni même aux travailleurs puisque leurs jobs ne sont pas menacés. Les syndicats se battent pour le nombre de membres dans leurs unités d'accréditation, ce qui est la plus primaire et la plus corporatiste des batailles; cela les discrédite comme interlocuteurs.

ACHETEZ LES DEUX
ET OBTENEZ
UNE BIOGRAPHIE
GRATUITE!



DROITS RÉSERVÉS

Réhabiliter Barbie

A deux pas de la quarantaine, Barbie se refait une charpente. Sa métamorphose lui fera de plus petits seins, une taille plus épaisse et des hanches plus arrondies. Exit l'improbable 38-18-34 : Barbie aura désormais des formes quasi humaines.

Elle avait bien connu quelques remodelages, depuis sa naissance en 1959. L'oeil timide de ses débuts avait été remplacé par un regard franc et direct. L'arche de ses pieds, moulée suivant la pente abrupte des talons-aiguilles, s'était aplatie : autre signe de libération.

Mais là, c'est la révolution : Barbie se débarrasse de l'aspect le plus encombrant de son architecture. Coup double : elle en sortira alléguée et plus harmonieuse, le haut et le bas cessant enfin de se contredire. La plus célèbre et la plus controversée des poupées amorce ainsi un virage anatomique sans précédent. L'événement mérite que l'on s'y attarde.

Contrairement à ce que l'on peut être tenté de croire, cette mutation n'annonce aucun repositionnement idéologique. La compagnie Mattel n'essaie pas de réhabiliter les formes de la femme mature, pas plus qu'elle n'espère soustraire les petites filles à la tyrannie d'un modèle corporel impossible.

Seuls les diktats du marketing la conduisent à se lancer dans cette chirurgie. De plus larges hanches, par exemple, permettront à Barbie de porter les pantalons à taille ample et basse qui font le bonheur des ados. Les critiques féministes n'y sont pour rien : Mattel ne fait que se plier à l'air du temps.

Autre déception : la « restructuration » de Barbie ne signifie pas non plus que les femmes soient moins obsédées par le désir d'entrer dans un moule invraisemblable. La demande pour des ajouts à la partie supérieure du corps

et des réductions sous la taille connaît, au contraire, une hausse fulgurante.

De plus en plus, de jeunes femmes réclament l'implant mammaire pour des raisons strictement esthétiques. En passant, consolons-nous : les Québécoises seraient assez raisonnables à ce chapitre, en se contentant d'un implant moyen de 250 cc et d'un modèle 36 C. Les Américaines optent pour un ajout de 400 cc et des résultats proportionnellement plus volumineux.

Pendant que le délire mammaire bat son plein, Barbie s'engage dans la voie contraire, se fichant bien des mensurations qui règnent à Malibu. Se pourrait-il que son pouvoir de séduction vienne d'ailleurs que de son galbe ?

Dans *Forever Barbie : The Unauthorized Biography of a Real Doll*, la journaliste américaine M. G. Lord affirme que Barbie, création d'une femme, n'a jamais été un modèle de charme passif tirant tout son attrait de ses attributs physiques.

Au contraire, elle aurait surtout montré aux fillettes qu'elles peuvent être libres et qu'aucun rêve ne leur est interdit. Elle a tâté de toutes les professions : médecine, physique, exploration spatiale. Puis, elle n'avait qu'à retourner son scaphandre pour se retrouver en robe du soir. Réussite, ambition, féminité : on est loin du modèle d'asservissement auquel elle est généralement associée.

Selon Mme Lord, Barbie est tout sauf une cocotte de luxe. D'ailleurs, contrairement aux autres poupées, elle ne titille pas l'instinct maternel des petites filles qui y projettent plutôt leurs rêves d'avenir. À l'époque de sa naissance, l'idée même d'une poupée adulte, caractérisée par sa poitrine, avait paru tellement révolutionnaire qu'aucune compagnie américaine n'avait voulu la fabriquer — Barbie est donc née au Japon.

Le problème, finalement, ne tient peut-être pas tant à Barbie qu'à Ken, un modèle peu inspirant d'homme-objet dans lequel aucun garçon n'aura envie de se reconnaître. Que Barbie reste donc ce qu'elle est : occupons-nous de lui trouver un compagnon à sa mesure...



Agnès Gruda

LA PRESSE ET VOUS

À tous ceux qui tentent d'entraver la liberté de la presse

Cela fait déjà cinq ans. Inspiré par le journalisme d'enquête qui constitue une de ses forces, notre chroniqueur André Noël publie une série d'articles sur le monde des courses de chevaux au Québec. « Pouvoir occulte sur les hippodromes : le roman noir de l'industrie des courses de chevaux au Québec » ; « Le PQ veut une enquête publique sur la Commission des courses : les faits révélés jusqu'ici sont suffisamment graves pour justifier cette enquête » ; « Picotte demande la suspension de Beaudoin » ; « Le président de la Commission des courses de chevaux » ; « Picotte réclame 100 000 \$ à la station de radio Télémedia de Trois-Rivières » ; « Le Vérificateur général enquête sur la Commission des courses de chevaux ».

Le président d'alors de la Commission des courses du Québec, M. Yves Beaudoin, poursuit *La Presse* et son journaliste pour diffamation et réclame 750 000 \$ à la suite de la publication des articles ; il demande aussi 200 000 \$ de *La Presse* et de son éditeur Agnès Gruda à la suite de la publication d'un éditorial intitulé : « Sonner d'alarme : un exemple à suivre », faisant suite à la série d'articles.

La décision du juge Jean-Pierre Senécal, de la Cour Supérieure, a été rendue cette semaine : sur les 950 000 \$ réclamés par le demandeur, *La Presse* et André Noël sont condamnés à 5 000 \$ et les dépens, tandis qu'est rejetée l'action intentée contre Agnès Gruda.

L'argent, c'est une chose. Le fond du litige

en est une autre beaucoup plus fondamentale. Le journaliste André Noël et *La Presse* ont-ils agi de mauvaise foi, voulant nuire à la réputation de M. Beaudoin, en publiant les résultats de l'enquête journalistique sur la Commission des courses alors présidée par M. Beaudoin ?

Sauf quelques « glissements » comme les identifie lui-même le juge Senécal, les articles d'André Noël « se sont révélés dans l'ensemble justes, pertinents, fondés et non diffamatoires. Ils étaient en plus hautement d'intérêt public. Seuls quelques paragraphes ont porté atteinte à la réputation du demandeur Beaudoin », d'écrire le magistrat dans son jugement.

Il convient de citer des passages importants de la décision du juge Senécal : « Le tribunal est d'avis que l'on n'est pas ici dans un cas où des dommages exemplaires peuvent être accordés. Il n'y a eu chez André Noël et *La Presse* ni désir d'atteindre à la réputation du demandeur, ni malice, ni mauvaise foi, ni non plus d'insouciance déréglée et téméraire, ni la moindre idée que les textes pouvaient contenir quoi que ce soit de diffamatoire. Rien dans la preuve ne permet d'imputer à M. Noël l'intention de voir se réaliser les conséquences malheureuses de la diffamation, ni même d'avoir fait preuve d'aveuglement volontaire. »

« Le défendeur Noël a fait une enquête sérieuse et exhaustive avant de publier son texte du 12 septembre 1992. Le texte publié,

ce jour-là, traite de questions importantes et soulève des interrogations légitimes, pertinentes, d'intérêt public et méritant qu'on aille le plus loin... De même, les textes publiés les 15, 19 et 22 septembre, ainsi que les 2 et 10 octobre, ont, dans l'ensemble, représenté fidèlement les faits et exprimé de façons légitimes et pertinentes des interrogations et opinions ».

« André Noël a publié ses articles de bonne foi et nullement dans le but de nuire au demandeur. Il n'avait aucun intérêt personnel. M. Noël n'a pas écrit par vengeance, pour nuire à M. Beaudoin ou pour des motifs de même nature. Il a été animé seulement par l'intérêt public du sujet abordé, la nécessité d'informer les lecteurs des choses qui lui paraissaient importantes et qui n'étaient pas connues du public, la nécessité de rapporter ce qui n'allait pas pour que des corrections soient apportées et le rôle social évident d'un journal comme *La Presse*. »

« Ce n'est pas en raison des articles de M. Noël et de *La Presse* que le demandeur a perdu son emploi, mais en raison de ses propres agissements et de ce qui a été révélé par le Vérificateur général... Le demandeur s'est complètement discrédité lui-même par ses propres agissements. » Voilà qui ne peut être plus clair sur les intentions du journaliste André Noël et de *La Presse*, lorsqu'il a été décidé d'effectuer du journalisme d'enquête à l'égard de la Commission des courses du Québec sous le règne du président Yves Beaudoin.

C'est cette attitude professionnelle, éthique et équitable qui est à l'origine des enquêtes journalistiques décidées et effectuées par notre quotidien et par ses journalistes.

Dans son souci de bien informer l'opinion publique, de l'éclairer correctement sur ce qui se dit et se vit dans une société démocratique comme la nôtre, de sensibiliser les citoyens sur des faits répréhensibles qui apparaissent être d'intérêt public, *La Presse* et ses journalistes ont pour préoccupation constante de révéler les faits exacts, qu'ils fassent ou non l'affaire des personnes, des institutions ou des groupes concernés.

Dans une société démocratique, le jugement Senécal est important, voire même essentiel, pour tous ceux qui ont à cœur le maintien et le respect de la liberté de la presse.

Il y a de plus en plus d'individus et de groupes puissants qui, au Québec, sous prétexte de protection de leur réputation et invoquant abusivement les chartes des droits et libertés de la personne, tentent d'entraver systématiquement l'exercice du droit du public à une information complète et détaillée.

La décision que vient de rendre le tribunal est bienvenue, réconfortante, réjouissante et stimulante pour tous ceux et celles qui pratiquent honnêtement le métier d'informer, malgré les entraves quotidiennes dont ils sont trop souvent l'objet.

Claude MASSON
Éditeur adjoint

Conte de fées ou rouleau compresseur?

Imaginons qu'un journaliste entreprend d'écrire la biographie d'une vedette politique — disons Lucien Bouchard.

Notre journaliste passe un an dans son intimité, l'accompagne dans ses tournées en Europe et en Asie. On apprend que les voyages se font aux frais du PQ; que l'épouse de notre journaliste est l'attachée de presse de M. Bouchard; que le plantureux contrat liant le journaliste à son éditeur a été négocié par le premier ministre; et que ce dernier, en échange de l'accès à son intimité, empochera la moitié des droits d'auteur — comme s'il était coauteur de sa propre biographie.

Comment réagirait le public? En criant au scandale. Quelle crédibilité accorder à une opération pareille?

Cela, c'est ce qui se passerait dans le domaine dit des « affaires publiques ». Mais le monde du showbiz, ici comme ailleurs, échappe aux règles qui gouvernent le journalisme politique. Ce qui serait considéré comme une honteuse collusion dans le domaine de l'information politique devient une heureuse complicité dans celui du showbiz.

Je n'ai pas éprouvé, jusqu'à présent, le besoin pressant de lire 624 pages sur la vie de Céline Dion, mais je ne doute pas un instant que la biographie « autorisée » de Georges-Hébert Germain soit un excellent bouquin, et de lecture agréable en plus, puisque ce diable d'homme est la meilleure plume du Québec et qu'il a l'art de raconter une histoire.

Mieux encore, je crois Germain sur parole quand il affirme qu'il n'a été l'objet d'aucune pression. M. Angélil, qui est intelligent comme un singe, savait certainement, en jetant son dévolu sur Germain, quel genre de biographie celui-ci produirait. Il savait que cela serait à la fois un ouvrage de qualité et un regard plus bienveillant que critique. Il savait que Germain ne pourrait pas faire un portrait négatif, indépendamment du conflit d'intérêts apparent, pour la simple raison que cela ne correspondrait ni à son tempérament ni à sa tournure d'esprit.

Je le sais pour l'avoir souvent lu avec plaisir, Germain écrit en général sur des sujets qui l'attirent personnellement, sur des personnes qu'il aime et admire, et il est instinctivement porté à voir le bon côté des choses et des gens. Les nombreux portraits d'artiste qu'il a signés sont des portraits sympathiques ou empathiques, et le fait que sa femme soit dans le milieu n'a rien à y voir, ou fort peu. (En règle générale du reste, le journalisme artistique est beaucoup moins critique que le journalisme social ou politique.)

■■■

Cela dit, la manière dont a été lancée cette biographie de Céline Dion a pris les proportions d'un fait de société, qui consacre le triomphe du marketing sur l'information.

Octobre 1996. René Angélil, jaloux gardien de l'« image » de Céline, apprend que les Éditions Quebecor s'apprêtent à publier une biographie de Madame. Colère et coup de fil au vieux copain Pierre Péladeau. Cinq jours avant de mettre sous presse, le bouquin est « tué ». Le rumeur veut que Quebecor ait reçu un dédommagement de 100 000 \$. L'auteur répudié, Nathalie Jean, reçoit 16 000 \$ pour jeter son manuscrit à la poubelle.

Angélil, qui avait déjà choisi « son » auteur, cherche l'éditeur qui allongera le plus d'argent. C'est Libre Expression qui emporte le morceau, en consentant des droits d'auteur extraordinaires — 21,5 %, dont le couple Dion-Angélil prend la moitié, puisque l'accès à la vedette, qu'il s'agisse de sa biographie ou de la cérémonie de son mariage, se monnaie jusqu'à la dernière cenne.

Quebecor gagne sur tous les tableaux, puisque Libre Expression lui appartient pour 50 %, de même d'ailleurs que Stanké Inter-



Lysiane GAGNON

que québécois.

Quelques jours avant le lancement, le magazine *L'actualité*, dont Germain est l'un des collaborateurs-vedettes, consacre sa couverture au livre de Germain. C'est de bonne guerre, sans compter qu'une page couverture sur Céline Dion constitue un succès de vente assuré. Le problème, c'est que bien qu'il y ait quatre autres biographies en circulation, dont au moins une (celle de Beaunoyer chez Québec Amérique) présente des garanties de sérieux, *L'actualité*, reprenant à son compte un cri du cœur de son collaborateur, affirme d'autorité que son bouquin contient « la pure, la simple, la seule vérité ». (La seule vérité?)

Dans le même numéro, on publie des extraits du bouquin, dont un intense plaidoyer contre ceux qui oseraient s'attaquer à l'image idyllique du fameux couple. On publie également une « critique » dithyrambique du nouvel album de Céline, *Let's Talk About Love*, critique signée par... Georges-Hébert Germain.

Comme pour bien montrer qui tire les fils dans la fabrication de cette biographie, le bouquin de Germain est lancé en même temps que l'album de Céline, sur les ondes de TVA. Cette émission spéciale, qui est en réalité une pub d'une heure et demie, est diffusée à une heure de grande écoute, et finan-

cée, dit-on, à hauteur de plus d'un demi-million par la compagnie d'Angélil. (Au niveau des principes, c'est exactement comme si *La Presse* vendait toute sa « une » du samedi à l'un de ses annonceurs.)

L'artiste est interviewée par Mlle Snyder, groupie hyper-enthousiaste en toute circonstance mais qui là, évidemment, se surpasse. Le biographe est au rendez-vous, servant gentiment de faire-valoir à la vedette.

L'émission contient un film sur l'enregistrement de l'album, auquel ont collaboré Pavarotti, Streisand et tutti quanti. On ne nous le dit pas, mais ce film est une pub produite par la compagnie d'Angélil. C'est un chef-d'œuvre de propagande. Par des jeux subtils de montage et des interviews bien éditées, on est amené à croire que le fait de chanter avec Céline Dion constitue le summum de la carrière des Pavarotti de ce monde.

On voit les Bee Gees émus aux larmes de leur aventure musicale avec Mme Dion. On voit Barbara Streisand, que son duo avec Céline comble d'un bonheur indicible. On voit Pavarotti, remis des funérailles de Diana où il était arrivé en titubant de douleur, qui ne tarit pas d'éloges sur Céline et a l'air de vivre ici le plus beau jour de sa vie.

■■■

Étrange histoire, où tous les personnages sont compétents dans leur domaine. Une formidable chanteuse, un homme d'affaires avisé, des éditeurs qui veulent vendre leurs produits, un excellent magazine, un auteur de grand talent, une attachée de presse dynamique, des publicitaires imaginatifs... C'est l'ensemble qui ne va pas, qui dégage une agaçante petite odeur d'inceste. On cherche à tâtons, dans cet univers sans nuage où tout un chacun se renvoie l'ascenseur, l'ombre d'une dissidence ou d'un doute... À trop pousser, le conte de fées va finir par devenir un rouleau compresseur.

Jaffer, Klein, et Pettigrew...



Chantal Hébert

Parmi les 204 votes recueillis aux Communes, mardi, par l'amendement constitutionnel destiné à laïciser les structures scolaires du Québec, il y a en douze qui se démarquent de tous les autres. Ce sont ceux d'un modeste groupe de députés réformistes qui ont jugé les arguments en faveur du projet québécois plus convaincants que la position adverse défendue par leur formation.

Plus extraordinaire encore, à leur tête, on retrouvait la critique constitutionnel du parti réformiste, le député albertain Rahim Jaffer. D'origine ougandaise, cette recrue de 26 ans est un des phénomènes du nouveau Parlement fédéral. En juin dernier, il a ravi un siège de la région d'Edmonton sur lequel les libéraux avaient fondé beaucoup d'espoirs et, lundi, il a été la vedette d'une vignette inattendue de la vie parlementaire fédérale.



Preston Manning

Chargé, lors du débat de clôture sur l'amendement québécois, de donner la réplique au gouvernement, il s'est livré à la place à une défense aussi éloquent que celle que son homologue libéral Stéphane Dion et il a fait tout cela presque entièrement en français. L'histoire ne dit pas vraiment ce qu'en ont pensé ses collègues réformistes.

Les deux ou trois qui étaient en Chambre avaient tendance à délaissé leurs appareils de traduction simultanée. Toujours est-il que seuls les représentants du Bloc québécois et du gouvernement libéral ont applaudi la performance oratoire de M. Jaffer.

■■■

Aussi remarquable soit-elle, cette intervention ne l'est pas autant que la corde que laisse Preston Manning à son député. Quoi qu'on dise sur la soi-disant autonomie grandissante des députés, il est exceptionnel qu'un chef de parti laisse un de ses critiques prôner publiquement une position contraire à la sienne. Ce faisant, M. Manning veille à ses propres intérêts. Rahim Jaffer est le prototype du député dont il a absolument besoin s'il veut se débarrasser des clichés qui nuisent à l'image de son parti dans les endroits les plus imperméables aux charmes réformistes, à savoir l'Ontario urbain et même, à plus longue échéance, le Québec.

En attendant, le fait que le député Jaffer n'ait pas été le seul à se démarquer de la ligne officielle du Parti réformiste, lors du vote, est significatif. Cela témoigne de l'existence, au sein de l'opposition officielle, d'un embryon de groupe susceptible d'être plus amène à des accommodements avec le Québec.

Au sein de cette faction, il s'en trouve même un, le député Ian McLellan, qui fait discrètement campagne, depuis le dernier référendum, pour que sa formation repense,

son opposition au concept de société distincte pour le Québec. Les résultats des dernières élections ont mis des cartes dans son jeu. À l'évidence, le fait que le Parti réformiste soit identifié à la ligne dure à l'égard du Québec limite dorénavant ses appuis.

La présence d'un tel courant de pensée sur les banquettes réformistes pourrait bien faire en sorte que la formation continue d'adopter des positions moins tranchées sur des sujets comme la reconnaissance du caractère unique du Québec. Surtout que, même en Alberta, Preston Manning a besoin d'être identifié à la solution plutôt qu'au problème de l'unité canadienne.

Cela urge d'autant plus qu'en terre albertaine, l'ambition du premier ministre Ralph Klein de prendre en main le Parti conservateur fédéral, d'ici les prochaines élections, défraie de plus en plus la rumeur. Ce projet ne serait pas étranger à la volonté de M. Klein de jouer un rôle de plus en plus actif dans la promotion d'un règlement à l'amiable du contentieux Canada-Québec.

■■■

Cela dit, l'arrivée d'un Ralph Klein à la tête du PC, d'ici les prochaines élections, serait quand même d'abord une bonne nouvelle... pour le PLC. Les libéraux pourraient compter sur lui pour miner la base du Parti réformiste sur laquelle ils n'ont eux-mêmes aucune prise. Par contre, rien ne prédispose automatiquement le premier ministre albertain à faire des ravages dans leur château fort de l'Ontario. Et il est loin d'être évident qu'il tirerait vraiment mieux son épingle du jeu au Québec qu'un Preston Manning, surtout si les libéraux fédéraux sont dirigés par un autre chef que Jean Chrétien, aux prochaines élections.

Une parenthèse, en terminant, sur le leadership d'un tout autre parti. Dans la foulée de la fin de non-recevoir de Jean Charest à ceux qui rêvaient de le voir à la tête du Parti libéral du Québec, il se trouve des âmes en peine qui cherchent encore une solution de rechange à Daniel Johnson. Selon mon collègue du *Globe and Mail*, Jeffrey Simpson, certains d'entre eux se sont même réunis au Ritz, mercredi, pour en parler. Le nom du ministre fédéral Pierre Pettigrew aurait alors fait surface.

Ce ne serait pas la première fois qu'en voulant bien faire, des esprits zélés empirent les choses. Une opération destinée à mettre le ministre Pettigrew en piste à la place de M. Johnson équivaut à un saut dans l'inconnu. Il est loin d'être évident qu'il ferait un chef plus performant que Daniel Johnson, surtout s'il était perçu par les électeurs nationalistes comme étant pistoné par Jean Chrétien. Et puis, depuis son arrivée en politique fédérale, le ministre Pettigrew a réalisé quelques bons coups, dont celui de régler le dossier de la formation de la main-d'œuvre, mais les sondages indiquent que cela n'a pas fait de lui une vedette au Québec où il évolue encore dans une relative obscurité.

Enfin, sa brève expérience fédérale n'a rien pour le préparer au choc d'une campagne comme chef de parti. Les désastres électoraux des John Turner, Kim Campbell ou Claude Ryan ont déjà démontré qu'en matière de leadership, l'herbe plus verte qui pousse à côté de la fâcheuse tendance à se transformer en chiendent quand elle est transplantée dans le mauvais sol!



Pierre Pettigrew

Une triste histoire

Le texte qui suit est cosigné par l'Association des écrivains québécois pour la jeunesse (AEQJ) et le Regroupement des artistes en arts visuels (RAAV), ainsi que par les personnes suivantes : Jean-Michel Sivry, directeur (RAAV); Susanne Julien, écrivaine et présidente (AEQJ); Michèle Marneau, écrivaine; Agathe Géois, écrivaine; Gisèle Desrosches, animatrice; Paul de Grosbois, écrivain; Marie-A. Boucher-Mativat, écrivaine; Steve Fortier, écrivain; Dominique Giroux, écrivaine-animatrice; Daniel Mativat, écrivain; Kees Vanderheyden, écrivain; Stella Goulet, écrivaine-animatrice; Cécile Gagnon, écrivaine; Jacques Plante, écrivain; Raymond Plante, écrivain; Robert Soulières, éditeur-écrivain; Louis Montpetit, illustrateur; Anne Michaud, illustratrice; Yolaine Lefebvre, illustratrice; Gilles Tibo, écrivain-illustrateur; Pierre Berthiaume, illustrateur; Geneviève Côté, illustratrice; Suzanne Durand, illustratrice; Pierre-Paul Pariseau, illustrateur; Pierre Robitaille, marionnettiste; Céline Malépart, illustratrice; Pierre Fournier, scénariste-illustrateur; Sylvain Tremblay, illustrateur; André Monet, illustrateur; Ivan Lammerant, illustrateur; Pierre Michaud, illustrateur; Benoît Laverdière, illustrateur; Paul Roux, illustrateur; Dominique Jolin, illustratrice; Murielle Larochelle, écrivaine-animatrice; Raymond Parent, illustrateur; Michel Luppens, éditeur; Anne Villeneuve, illustratrice; Linda Brousseau, écrivaine; André Dupré, professeur; Charlotte Gingras, écrivaine; Colombe Labonté, agente d'information; Fernande Lefebvre, animatrice-illustratrice; Marie-Andrée Clermont, écrivaine; Charles Montpetit, écrivain-illustrateur; Carmen Marois, écrivaine; Michel Cailloux, créateur de Bobino; Leanne Franson, illustratrice; Paule Daveluy, écrivaine; Francis Back, illustrateur; Francine Pelletier, écrivaine; Bruno St-Aubin, illustrateur; Anne-Marie Aubin, professeure-animatrice; Daniel Sernine, écrivain; Joanne Ouellet, illustratrice; Caroline Merola, illustratrice; Mario Audet, animateur; Mai Rousseau, illustratrice; Raymonde Lamothe, écrivaine-illustratrice; Judith Lévy-Goulet, animatrice.

Lors de la cérémonie d'inauguration du Salon du livre de Montréal, jeudi, une plaque commémorative et une exposition spéciale ont souligné l'anniversaire de certaines maisons d'édition. Entre autres, on fête les 10 ans des Éditions Chouette, qui publient essentiellement les aventures de Caillou.

Pour ceux et celles qui ne le sauraient pas encore, Caillou représente, malgré sa petite taille, l'un des plus grands succès de l'édition québécoise. Comparé aux illustres Babar et Bécassine par le journal *Le Monde*, il est vendu à plus d'un million d'exemplaires dans onze pays différents. C'est le premier personnage d'ici à être adapté sous forme de dessins animés (diffusés sur la nouvelle chaîne Télétoon), et sa créatrice, Hélène Desputeaux, a été la première Québécoise à être sélectionnée par la prestigieuse Foire internationale du livre pour enfants à Bologne, en 1983, de même que la première illustratrice à être invitée d'honneur du Salon du livre de Montréal, en 1994.

Sa créatrice, disons-nous? Hélas! c'est là que le bât blesse. Même si Caillou est fort sympathique, il n'en est pas moins l'objet d'un féroce combat entre Desputeaux et son editrice, Christine L'Heureux, qui revendiquent toutes deux sa paternité. Selon la tournure que prendra ce litige, c'est le monde de l'édition tout entier qui pourrait être chambardé.

Sans aborder les questions judiciaires inachevées, retraçons comment les choses en sont venues là, à l'aide de documents déposés en Cour, d'articles de journaux et d'informations détenues par des associations d'artistes.

Bien que Desputeaux ait signé un contrat-type approuvé par l'Union des écrivains et l'Association des éditeurs (contrat qui confirme qu'elle est l'unique auteure de Caillou), l'editrice dépose une marque de commerce à son propre compte sur le nom et une image du personnage, le 15 mars 1993 et ce, sans en aviser l'artiste. Elle pilonne par la suite des quantités importantes de livres en catimini, et dépose les droits d'auteur de Desputeaux en garantie pour obtenir une hypothèque.

Laissée dans l'ignorance de la diffusion réelle de son personnage, Desputeaux interrompt son travail sur de nouveaux produits Caillou, dont une marionnette qui sert aussi de gant de toilette. Qu'à cela ne tienne, la

maquette qu'elle avait entamée est terminée par quelqu'un d'autre, et le gant est mis en marché comme si de rien n'était.

Quand Desputeaux exige le paiement de ses droits, une procédure judiciaire est intentée contre elle. Non seulement n'est-ce qu'elle a créé Caillou, mais on ne lui reconnaît même pas le statut d'artiste professionnelle — ce qui la place au rang d'employée interchangeable. Finaliste du prix du Gouverneur général, lauréate du prix Christie et récipiendaire de la médaille Raymond-Blais pour toute son oeuvre, Desputeaux doit aller en cour pour prouver qu'elle est bien une artiste.

Pendant ce temps, l'editrice donne des entrevues en tant que « créatrice de Caillou » (*Journal de Montréal*, 30-03-97). La série,

Caillou est lancée à Paris sans l'artiste, on fête publiquement les dix ans de Caillou sans l'inviter, une mascotte géante est produite sans son accord, et Chouette décroche sans encombre une nouvelle subvention à l'édition.

Desputeaux remporte une première manche en Cour, et devient la SEULE Québécoise légalement reconnue comme artiste professionnelle. Mais lorsque, des journaux la contactent et qu'elle donne sa version des faits, de nouvelles procédures judiciaires sont engagées contre elle pour diffamation, et une demande d'injonction cherche à la bâillonner.

Arrêtons là, même si nous avons à peine égratigné la surface. En bout de ligne, la situation est classique: quand une guerre d'usure oppose une personne seule à une large corporation (ici, les Éditions Héritage, actionnaires de Chouette), on sait comment cela risque de se terminer. Desputeaux a beau être résolu, pourra-t-elle tenir longtemps tête à Goliath?

Le plus inquiétant, c'est que si tout cela peut arriver à une artiste aussi réputée, aucun auteur n'est à l'abri. Cette lutte pour le respect de nos droits, de nos oeuvres et de notre statut, c'est celle de tous les créateurs. En tant qu'écrivains, illustrateurs, éditeurs et intervenants en littérature-jeunesse, nous déplorons le silence généralisé de l'industrie dans cette affaire, et nous tenons à signaler à notre consocœur que nous l'appuyons de tout cœur.

Si vous voyez Caillou au Salon du livre cette année, dites-lui que sa mère s'ennuie beaucoup de lui.



Plus

Les lendemains qui déchantent

Richard Le Hir, l'ancien ministre du cabinet Parizeau vient de publier La prochaine étape aux Éditions Stanké. Nous reproduisons ici des extraits du chapitre Les lendemains qui déchantent. Les sous-titres sont de La Presse. Ils ont été ajoutés pour faciliter la lecture.

La Défaite oblige, le gouvernement du Québec est certainement celui des deux qui se trouve dans la situation la plus délicate. Il sollicitait un mandat pour réaliser la souveraineté du Québec, la population le lui a refusé.

Il devrait donc, dans le respect de la démocratie, s'abstenir d'utiliser ses prérogatives pour promouvoir une option que la population a rejetée, d'autant plus soit-il. C'est compter sans le Parti québécois qui conteste plus que jamais la légitimité du régime fédéral, malgré la décision populaire.

Comme il est au pouvoir, il est à même de continuer à promouvoir son option, ce qui a pour effet de placer le gouvernement du Québec en situation d'illégitimité. Cela sera particulièrement apparent à l'annonce de la décision de ne pas intervenir devant la Cour suprême lorsque le gouvernement fédéral soumettra à celle-ci certaines questions relativement au droit pour une province de se retirer de l'union fédérale. Invoquant le vieil adage formulé par Maurice Duplessis selon lequel la Cour suprême serait comme la tour de Pise qui penche toujours du même côté pour refuser d'aller y faire valoir ses prétentions, le gouvernement du Québec se trouve à récuser l'ordre constitutionnel qui a pourtant été maintenu par le référendum.

Par ailleurs, que cela plaise ou non au Parti québécois, la population a décidé de donner une autre chance au fédéralisme. On peut, c'est vrai, argumenter qu'il ne s'agit pas d'une grosse chance. Il reste néanmoins que c'est la volonté de la population et que tout gouvernement qui ne la respecte pas, et a fortiori quand celle-ci s'est exprimée à l'occasion d'un référendum, se place en situation d'illégitimité. Au cours des mois qui suivront, le gouvernement du Parti québécois défiera ouvertement à plusieurs reprises le verdict des urnes.

Une double illégitimité

Divisé entre sa loyauté à son parti et à son option et celle qu'il doit à tous les Québécois, le gouvernement a donc choisi celle qu'il a envers le parti, au risque de se trouver à desservir les intérêts de la population.

Derrière ce choix se cache un calcul politique assez évident que d'aucuns n'hésiteraient pas à qualifier de cynique : compte tenu de la vulnérabilité stratégique dans laquelle le place le rejet de son option, il a d'autant plus besoin du soutien de sa base qu'il n'est pas prêt à renoncer au pouvoir et qu'il a quelques pilules très amères à faire avaler tant à son parti qu'à la population. En effet, le gouvernement est acculé à une grave crise budgétaire et financière et il doit sabrer dans les dépenses publiques. Cela va à l'encontre de l'idéologie du Parti québécois. Quant à la population, elle n'accueillera pas avec gaieté de cœur une réduction des services dont plusieurs gouvernements successifs l'ont habituée à dépendre.

Pour calmer sa base et ses partenaires dans la coalition souverainiste, le gouvernement argumente que le règlement de la crise budgétaire et financière constitue un préalable à la poursuite de ses visées souverainistes. Ce faisant, il joue gros car il prend le risque de se retrouver aussi en situation d'illégitimité face à son parti et à ses partenaires.

Une double et peut-être même une triple illégitimité qu'il cherche à masquer par des pirouettes faciles mais bêtement provocatrices dans le contexte post-référendaire, comme la participation du vice-premier ministre à la commémoration du trentième anniversaire de la fameuse déclaration du général de Gaulle ou les rododromades de la ministre Louise Beaudoin dans le dossier de la langue.

Les tiraillements auxquels donnent lieu les actions du



gouvernement depuis le référendum constituent autant de preuves de la situation difficile, sinon impossible, dans laquelle il s'est placé et ils soulèvent une autre question : un gouvernement a-t-il le droit de jouer une telle partie sans un mandat explicite de la population ? Est-il légitime pour lui de le faire ?

Bien sûr, il a été élu pour un terme qui peut atteindre cinq ans et il se trouve au début de la quatrième année de celui-ci. Mais ses actions sont-elles conformes aux représentations qu'il a faites aux uns et aux autres pour obtenir le mandat qu'on lui a confié ?

Le gouvernement invoque les bons sondages et la faiblesse de l'opposition pour se dispenser de retourner devant l'électorat avant la fin de son mandat. Pourtant, dans le contexte de ses relations avec le reste du Canada, le Québec a plus que jamais besoin d'un gouvernement disposant des assises solides qu'un nouveau mandat pourrait lui donner, après qu'aura pu avoir lieu un large débat sur les nouveaux enjeux, comme seule une campagne électorale pourrait en être l'occasion.

Les rapports interethniques

D'autant plus que se posent désormais de nombreux problèmes. Le soir du référendum, le premier ministre Parizeau, dans un discours qui a laissé le Québec stupéfait et honteux, a fait porter la responsabilité de la défaite des souverainistes sur « l'argent et les votes ethniques ». S'il est vrai que son option n'a reçu que très peu d'appuis de la part des minorités, et certainement beaucoup moins que ce qu'annonçaient les sondages réalisés par le parti jusqu'à la

dernière minute, son analyse aurait été plus juste et moins grinçante s'il avait aussi mentionné qu'il n'avait pas réussi à faire le plein des voix souverainistes dans la région de Québec, pourtant massivement francophone.

Et puis, le premier ministre du Québec n'est pas le directeur d'un institut de sondages qui peut se livrer sans contrainte aucune aux analyses les plus subtiles du comportement de l'électorat et dire publiquement ce qu'elles lui suggèrent. Ses responsabilités de premier ministre de tous les Québécois lui dictent d'abord de ne pas contribuer à approfondir les divisions qu'il perçoit entre eux et de chercher au contraire à les réduire par tous les moyens possibles.

De plus, le premier ministre du Québec ne représente pas seulement ceux qui ont voté OUI lorsqu'on leur a demandé si le Québec devait devenir souverain. Il représente aussi ceux qui ont voté NON et, en l'occurrence, ceux-ci se trouvent à être majoritaires. Qu'importe si le lendemain du référendum, tout en annonçant qu'il se démettra de ses fonctions à la fin de la session parlementaire de l'automne 1995, Parizeau reconnaît qu'il aurait pu « formuler sa déception dans des termes qui auraient pu être beaucoup mieux choisis », le mal est fait et il a perdu toute légitimité.

Une certaine ambiguïté

Il n'y a d'ailleurs pas que lui à avoir été perturbé par la déception. Le vice-premier ministre Bernard Landry s'est permis une incartade malheureuse le soir du référendum à la réception de l'hôtel Intercontinental où il a tancé vertement une préposée qui s'est

adressée à lui en anglais. Questionné par les médias qui ont eu vent de l'affaire, Landry a d'abord nié les faits pour être ensuite confondu par les témoignages. C'est pourtant lui qui avait la responsabilité du dossier des communautés culturelles au gouvernement et au Parti québécois. D'autres incidents malheureux du même genre survenus auparavant auraient dû lui avoir fait comprendre tout le dommage qu'ils peuvent causer à la légitimité de son option.

Ces événements fâcheux mettent en relief l'ambiguïté des rapports qu'entretiennent de nombreux francophones avec les minorités du Québec. S'ils acceptent leur présence, parfois même très généreusement, ils prennent facilement ombrage des manifestations de leur identité lorsqu'ils les perçoivent comme une menace à la leur propre. L'histoire leur a légué à cet égard une sensibilité d'écornés que les réalités démographiques et linguistiques de l'Amérique du Nord n'ont fait qu'exacerber.

Chez les souverainistes, l'ambiguïté cède le pas à la méfiance, notamment à l'idée de penser que les minorités pourraient faire obstacle à leur idéal, et il faut dire que les minorités la leur rendent bien, craignant, d'une part, de perdre leur lien direct avec la majorité continentale et, d'autre part, de devenir des souffre-douleur avec les droits desquels on prendrait des libertés dans un Québec souverain.

Mais, dans le contexte grossissant du référendum, le commentaire de Jacques Parizeau met aussi en évidence, et de façon spectaculaire, le fait que la société québécoise est multiethnique. Dès lors, les Québécois forment-ils un peuple ? Cette question est de première importance car toute

fondement des revendications du Québec à l'autodétermination repose sur la reconnaissance par la communauté internationale du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Si les Québécois constituent un peuple, qu'ils ont un territoire et qu'ils partagent un vouloir-vivre collectif, leur droit à l'autodétermination est acquis.

Les peuples

Or à entendre Jacques Parizeau, est-ce le cas ? Quand il déclare que son option a été défaite par les « votes ethniques », ne se trouve-t-il pas à admettre que les Québécois ne forment pas un seul peuple mais qu'il y a, en fait, plusieurs peuples sur le territoire du Québec et que, par surcroît, ils ne partagent pas le même vouloir-vivre collectif ?

Dès lors, chacun des peuples qui vit au Québec aurait-il le droit à l'autodétermination selon les critères établis par la communauté internationale ? Dans cette éventualité, le territoire du Québec pourrait-il être revendiqué par les seuls francophones, à supposer bien entendu qu'il y ait unanimité sur cette question parmi eux ?

Qu'arriverait-il en l'absence d'une telle unanimité ? Le gouvernement agissant au nom des francophones serait-il en mesure de revendiquer tout le territoire en plus d'exercer un contrôle effectif sur celui-ci ? Les minorités seraient-elles en mesure de revendiquer des droits territoriaux sur le Québec ?

Si la Commission d'étude des questions à l'accession du Québec à la souveraineté a commandé une étude sur ces questions à cinq grands spécialistes du droit international, ceux-ci ont bien pris la peine de souligner dans leur mémoire que « l'égalité n'est pas forcément légitimité », et que

« Le droit ne peut être que l'un des éléments de réponse à des questions dont les incidences politiques, sociales et humaines ne peuvent être négligées ».

Autrement dit, la question des frontières doit être examinée sous deux angles, celui de la légalité et celui de la légitimité. S'il est possible de conclure en droit à l'inviolabilité des frontières québécoises en cas de souveraineté, il est tout aussi possible que des considérations importantes d'une nature non juridique pourraient mener la communauté internationale à des conclusions différentes que ces experts ne se sentent pas compétents à formuler. Le fait qu'ils ne le fassent pas ne constitue d'aucune façon une assurance que ce ne sont pas justement ces considérations-là qui l'emporteraient sur les considérations juridiques.

On le voit, Jacques Parizeau a ouvert une véritable boîte de Pandore. On peut, bien sûr, prétendre que ces questions se seraient éventuellement posées de toute façon. Mais le fait qu'on puisse les soulever en s'appuyant sur les propos mêmes d'un premier ministre du Québec, souverainiste par surcroît, leur confère évidemment une légitimité qu'elles n'auraient pas eue autrement et place sur la défensive le gouvernement d'un Québec qui accèderait à la souveraineté sans le soutien des minorités devant l'accusation d'entretenir des ambitions purement ethniques.

Serait-ce suffisant pour que la communauté internationale lui refuse sa reconnaissance ? Pas nécessairement. Mais ce serait certainement suffisant pour que la communauté internationale y regarde de plus près, surtout s'il fallait que le Canada exprime des objections ou de nettes réserves dans l'hypothèse d'une déclaration unilatérale d'indépendance. Les experts que cite abondamment Parizeau n'ont-ils pas dit :

« Dès lors, dans une situation non coloniale, l'accession à la souveraineté d'un territoire est une simple question de fait au regard du droit international : le nouvel État est considéré comme tel si son existence est effective. La reconnaissance par les États tiers (et par l'État dont le territoire concerné s'est détaché) constitue un test de cette effectivité. »

On voit donc toute l'incertitude qui pourrait régner jusqu'à ce que le Québec obtienne cette reconnaissance. La période d'attente pourrait être d'autant plus longue que le Canada aurait des motifs valables de contester la légitimité de la démarche québécoise. Bien évidemment, il y aurait des répercussions sociales, politiques et, fatalement, économiques. Quel en serait le coût ? (...)

Plus

Les petits pas du 80-20 avec les autochtones



Gérald LeBlanc

WIMMIEG

« **R**encontre constructive ! » Ce fut le constat de Roy Romanow et de Phil Fontaine à l'issue de la rencontre, mardi à Winnipeg, des leaders autochtones avec les premiers ministres provinciaux.

C'était la première conférence du genre depuis 1987, alors qu'avait commencé la longue et douloureuse parenthèse des échecs de Meech et Charlottetown.

On peut se demander d'où vient ce nouveau climat de bon voisinage entre des gens qui nous avaient plutôt habitués aux accusations mutuelles, voire au refus de se parler.

On peut trouver un début de réponse dans les propos tenus par les deux principaux acteurs de Winnipeg, Roy Romanow, premier ministre de la Saskatchewan et président de la conférence, et Phil Fontaine, chef de l'Assemblée des premières nations et nouvel homme fort des autochtones du Canada.

M. Fontaine a insisté sur les questions de « pain et de beurre » pour les communautés autochtones tandis que M. Romanow parlait des problèmes de la « vie quotidienne » de tous les Canadiens, y compris les Québécois et les autochtones.

M. Romanow, le plus ardent promoteur de la réconciliation nationale depuis la grande frousse référendaire de 95, a même inventé la formule 80-20 pour décrire la nouvelle démarche canadienne.

En bref, 80 % du temps et des énergies pour régler les problèmes urgents (les programmes sociaux, l'emploi pour les jeunes...) et 20 % pour le dossier constitutionnel (droits ancestraux, respect des traités et autonomie).

Comme au Manitoba

Loin de déplaire à Phil Fontaine, cette démarche correspond assez bien à celle qu'il préconise depuis son élection à la tête des Premières Nations.

Bien plus, c'est exactement ce qui se passe au Manitoba, le château fort du pouvoir indien, où se déroule, depuis 1994, le projet pilote de démantèlement du ministère des Affaires indiennes, au profit des 61 collectivités autochtones de

la province. Commencé sous l'égide de Phil Fontaine, alors grand chef du Manitoba, ce vaste projet avance lentement et sans trop de bruit, à petit pas, comme les aime le gouvernement de Jean Chrétien.

« Pourquoi perdre du temps à ressasser le passé et à accuser les gens ? Nous avons décidé qu'il valait mieux mettre nos énergies à ériger des structures qui permettront de conserver nos valeurs propres, dans le contexte de 1997 et non dans celui de 1763 », explique Joe Guy Wood, ancien chef de la réserve St. Teresa Point et directeur du projet pilote de démantèlement.

C'est beau de vouloir transférer aux communautés indiennes les pouvoirs exercés par le gouvernement fédéral mais encore faut-il qu'elles soient prêtes à les assumer. Comme le disait un collègue de la SRC à Winnipeg, il y a effectivement deux sortes de réserves au Manitoba : celles de l'autoroute et celles du Grand Nord, celles qui jouissent de structures comparables aux nôtres et celles vivant dans un autre âge.

Des 61 communautés amérindiennes du Manitoba, seulement la moitié seront prêtes à assumer la gestion de leurs écoles, au dire même du nouveau grand chef du Manitoba, Rod Bushie.

M. Wood résume la situation en évoquant les deux visions en présence. « Certains attendent qu'un bateau arrive pour nous livrer, dans un beau paquet enrubanné, le nouveau régime de l'autonomie. D'autres ont compris qu'il faut développer, à partir de ce que nous avons, en s'assurant que nous avons le personnel et les moyens financiers pour assumer cette autonomie. »

« Il faut, ajoute-t-il, bâtir des blocs et s'assurer que l'on a le soutien non seulement de nos communautés mais aussi des autres Canadiens, de qui nous ne voulons pas nous isoler. »

Comme chez Jean Chrétien

Ce passage de la révolution à l'évolution, du grand bond aux petits pas, n'est pas sans plaire à Jean Chrétien.

Le premier ministre du Canada vient de le souligner de façon ostentatoire en recevant, le 5 novembre, le grand chef Fontaine pour une rencontre d'une heure, au 24 Sussex. Tout un changement quand on se souvient que M. Chrétien avait toujours refusé de rencontrer Ovide Mercredi.

Le grand changement dans le dossier autochtone, c'est finalement l'arrivée de Phil Fontaine, qui veut à tout prix éviter le sort de son prédécesseur, qui s'était coupé des 600 chefs qui lui ont refusé un renouvellement de mandat.

Comme il l'a fait au Manitoba, M. Fontaine veut pouvoir montrer aux chefs locaux, dont dépend son



Phil Fontaine a insisté sur les questions de « pain et de beurre » pour les communautés autochtones tandis que Roy Romanow parlait des problèmes de la « vie quotidienne » de tous les Canadiens, y compris les Québécois et les autochtones.

avenir, que sa méthode fonctionne, qu'elle porte des fruits.

Il veut profiter de ses entrées au gouvernement fédéral, qui apprécie grandement l'arrivée d'un interlocuteur autochtone conciliant, pour arracher le plus d'avantages possibles.

Les premiers ministres provinciaux ont, eux aussi, apprécié le changement de ton des autochto-

nes. Même Mike Harris, guère porté sur les effusions envers les Premières Nations, était tout sourire et toute ouverture à Winnipeg.

« C'est grâce à Phil Fontaine si l'on a pu ainsi s'entendre pour continuer à travailler ensemble », disait Blaine Favel, l'étoile montante au firmament autochtone du Canada.

Grand chef de la Saskatchewan à

32 ans, M. Favel fut la cheville ouvrière de la création d'une banque autochtone et acheteur de terrains en bordure des villes, à Saskatoon autant qu'à Regina, avec les indemnités obtenues d'Ottawa.

MM. Fontaine et Favel savent que le temps presse et qu'il leur faut démontrer l'efficacité de leur stratégie avant le retour des barricades et des bingos à la Oka.

Un volcan assoupi



Chantal Hébert

question et que l'autre commence à s'y mettre, le moins qu'on puisse dire, c'est que l'affaire ne fait pas courir les fous.

Ni feu ni flamme

Au Nouveau-Brunswick, le sujet a provoqué tellement peu d'émotions que la commission parlementaire chargée de consulter la population a écouté ses audiences, faute de témoins désireux de se faire entendre.

En Ontario, le lancement, il y a une dizaine de jours, d'une consultation populaire est largement passé inaperçu. « Même les gens qui s'intéressent à ça ne sont pas au courant », constate le politologue torontois Ken McRoberts, qui fait partie de la vaste majorité d'Ontariens à qui l'existence de l'exercice avait échappé. À la décharge de ses concitoyens, M. McRoberts fait valoir qu'ils ont bien des raisons d'avoir la tête ailleurs. « Les passions sont déjà soulevées par d'autres choses », note-t-il en rappelant les démêlés récents du gouvernement Harris avec les enseignants et l'élection, chaudement contestée, à la mairie de la nouvelle métropole de Toronto.

Au Manitoba, le gouvernement Filmon avait d'abord prévu consulter la population avant la fin de l'année, mais récemment, il a étiré son échéancier. Ce n'est donc qu'en janvier que la commission manitoibaine entamera ses audiences. D'ici là, le gouvernement de Winnipeg entend expédier 450 000 questionnaires aux Manitobains, mais encore faudra-t-il que le courrier reprenne son cours. En plus, au rythme où vont les choses, le formulaire a des chances de ne pas parvenir beaucoup d'attention puisqu'il arrivera dans les boîtes aux

lettres à peu près en même temps que les cartes de Noël.

De toute façon, si l'expérience de l'Alberta vaut pour d'autres provinces, l'envoi postal ne fera pas de grands remous. Il y a quelques semaines, le gouvernement Klein a acheminé un questionnaire sur la déclaration de Calgary par courrier de troisième classe. Bon nombre d'Albertains n'ont même pas remarqué qu'il se distinguait des circulaires qui leur sont expédiées de la même façon et il a pris avec eux le chemin de la poubelle. Quant à la Colombie-Britannique qui a opté pour un spectacle à plus grand déploiement avec une commission calquée sur le modèle de la commission Bélanger-Campeau, elle est actuellement complètement obnubilée par le sommet de l'APEC à Vancouver. L'exercice n'a donc pas encore décollé.

Sur la pointe des pieds

Entre les accords de Meech et Charlottetown, une commission parlementaire fédérale était passée à deux doigts du naufrage lorsqu'elle s'était échouée, à la consternation générale, dans une salle vide du Manitoba rural. Son coprésident, le sénateur Claude Castonguay, avait démissionné quelques jours plus tard, invoquant des raisons de santé.

Cette fois-ci, les gouvernements voient les choses différemment. Ils marchent sur la pointe des pieds, colligent discrètement des milliers de questionnaires fourre-tout sur l'unité canadienne et préfèrent se priver d'un feu d'artifice susceptible d'éblouir le Québec plutôt que de prendre le risque de déclencher une éruption de passions dévastatrices.

Dans les circonstances, pour le

politologue Ken McRoberts, l'absence d'un grand débat médiatisé est une bonne chose. Au Manitoba, le professeur Wally Fox-Decent, vétéran de deux commissions du même type aux époques de Meech et de Charlottetown et président du groupe qui examine la déclaration de Calgary est d'accord. « C'est tranquille pour le moment, mais d'habitude, la tenue d'audiences a tendance à réveiller un peu les gens », note-t-il néanmoins.

Il suffit cependant de téléphoner à sa commission pour mesurer combien le climat est différent de l'époque de Meech alors qu'il s'était déroulé sur fond de tensions linguistiques. Aujourd'hui, même ce genre de comité s'est mis à l'heure du service bilingue.

Ce n'est pas non plus le même climat que lors des négociations de Charlottetown. La semaine dernière, les provinces ont tranquillement réussi à rattraper le wagon autochtone au train lancé sans les Premières Nations à Calgary. Dans toutes les provinces, les partis d'opposition ont accepté de copiloter les consultations lancées par les premiers ministres.

Jusqu'à présent, le seul groupe bien organisé à s'être manifesté contre le projet demeure le « National Citizens Coalition », piloté par l'ex-député réformiste Stephen Harper. Récemment, il a commandité un sondage qui montre que six Canadiens sur dix voudraient que la déclaration fasse l'objet d'un référendum. Selon ce relevé, environ un tiers de la population entretient de sérieuses réserves à l'égard du projet.

Certains de ces adversaires de la déclaration de Calgary se sont déplacés pour le dire à l'occasion d'assemblées de cuisine. En Alber-

ta comme en Saskatchewan, l'exercice a été modestement couru. Dans les deux provinces, la clause de la déclaration qui parle du caractère unique du Québec est celle qui a soulevé le plus de critiques.

Mais ces flammèches n'ont actuellement rien d'un brasier et pour cause. En Alberta par exemple, les élites qui avaient fait campagne contre l'accord de Charlottetown, à commencer par le milieu des affaires, sont d'un tout autre avis cette fois-ci, fait remarquer Satia Das, jusqu'à tout récemment éditorialiste au *Edmonton Province*. « Il y a là une grande part d'intérêt personnel, note-t-il, puisqu'ils veulent à tout prix voir le dossier se régler. Lorsqu'ils voyagent à l'étranger, ils ont l'occasion de vérifier que la stabilité du Canada est importante pour leurs affaires. »

Et puis, ce n'est pas nécessairement de sitôt qu'on se risquera véritablement à aller voir si le volcan est éteint ou seulement assoupi. Actuellement, dans le meilleur des scénarios, la déclaration de Calgary serait promise à être adoptée sous forme de résolution par tous les Parlements provinciaux du reste du Canada en 1998.

Mais la tâche la plus difficile, qui consisterait à traduire ces vœux en amendement constitutionnel, ne serait pas pour autant pour demain. Pour la plupart des premiers ministres, il ne saurait être question d'amorcer une initiative constitutionnelle tant que le gouvernement du Québec ne sera pas preneur. En clair, cela signifie que si le Parti québécois remporte un second mandat, le dossier de la déclaration de Calgary pourrait bien rester en jachère pour cinq ou six ans, soit l'équivalent en politique d'une éternité.

Plus

Les deux visages de JFK

Héros ou goujat, le 35^e président des États-Unis continue de fasciner



Richard Hétu

collaboration spéciale
NEW YORK

La crise entre Washington et Moscou autour de Cuba en était à son troisième jour. À la Maison-Blanche, le jeune président des États-Unis, John F. Kennedy, était pressé par ses généraux de lancer une attaque militaire sur le pays de Fidel Castro, où l'Union Soviétique avait secrètement installé des missiles nucléaires.

« Je ne vois pas d'autre solution », déclara Curtis LeMay, un des généraux réunis dans la salle du cabinet présidentiel, en ce 19 octobre 1962. Comme la plupart des chefs militaires américains, le général de l'armée de l'air était opposé aux deux autres possibilités qui se présentaient à Kennedy pour inciter son homologue soviétique, Nikita Khrouchtchev, à retirer ses missiles de Cuba : la négociation diplomatique ou le blocus naval.

« L'une ou l'autre de ces voies seraient perçues par nos amis et les (pays) neutres comme une réponse faible, enchaîna le général LeMay. Et je suis sûr que bon nombre de nos propres citoyens penseraient la même chose. Vous êtes dans le pétrin, M. le président.

— Qu'avez-vous dit ? coupa Kennedy.

— Vous êtes dans le pétrin », répéta le général LeMay.

La réunion prit fin sur cet échange. Trois jours plus tard, soit le 22 octobre 1962, ce fut au tour d'un politicien de haute stature, le sénateur Richard Russell d'exhorter Kennedy à donner le feu vert à une « guerre nucléaire ».

« Le temps est venu, M. le président, déclara le sénateur de la Géorgie. Si nous voulons maintenir notre position comme grande puissance mondiale, nous devons prendre une chance quelque part. »

La tête froide

Ouf ! Les historiens ont toujours su que les États-Unis et l'URSS avaient frôlé l'affrontement nucléaire lors de la crise des missiles cubains, qui se solda par la capitulation de Khrouchtchev, le 29 octobre 1962, soit une semaine après le déploiement d'un blocus américain autour de Cuba.

Mais la tension et la gravité de la confrontation n'auront peut-être jamais été mieux rendues que par la transcription des délibérations américaines pendant la crise de 13 jours. Enregistrées par la Maison-Blanche à l'insu de la plupart des participants, ces délibérations forment la matière d'un livre publié récemment par deux professeurs de Harvard sous le titre : *The Kennedy Tapes* (The Belknap Press).

Le livre, basé sur des enregistrements gardés secrets pendant plus de 30 ans, montre le 35^e président des États-Unis sous son meilleur jour : calme, réfléchi et soucieux de garder les militaires à leur place, c'est-à-dire sous l'autorité civile.

« Je ne veux pas que ces armes nucléaires soient utilisées sans que nous en soyons informés au préalable », dit Kennedy à un de ses conseillers au milieu de la crise des missiles. « Je ne pense pas que nous devrions nous fier à la parole des chefs d'état-major à ce sujet. »

Ce portrait d'un président héroïque n'est évidemment pas le seul à avoir droit de cité aux États-Unis, en ce 22 novembre 1997, 34^e anniversaire de l'assassinat de Kennedy. Depuis deux semaines, les Américains sont en effet confrontés aux révélations sensationnelles contenues dans un nouveau livre sur JFK, *The Dark Side of Camelot* (Little, Brown).

Une libido insatiable

Écrit par Seymour Hersh, célèbre journaliste d'enquête, le livre s'étend longuement sur la vie sexuelle de Kennedy. Selon l'au-



Kennedy continue d'exercer une fascination étrange aux États-Unis. Malgré tous les livres écrits au fil des ans sur les aspects sordides de la vie du politicien, les Américains continuent à le considérer comme un des deux plus grands présidents de leur histoire.

teur, le président des États-Unis s'envoyait en l'air presque quotidiennement avec des prostituées, des employées ou des amies, leur refilant l'une ou l'autre des maladies vénériennes qui l'ont dérangé pendant 30 ans. Et quand il batifolait dans la piscine de la Maison-Blanche avec « Fiddle et Faddle » — le nom de code de deux employées — ses gardes du corps devaient s'assurer que Jacqueline Kennedy, sa femme, ne le surprenne pas en flagrant délit.

« La situation était moralement difficile », a confié Larry Newman, ex-agent des Services Secrets, à Hersh. « Nous avions l'assignation

la plus prestigieuse et voilà que nous devons surveiller un ascenseur ou une porte parce que le président était à l'intérieur avec deux prostituées. »

The Dark Side of Camelot n'est pas seulement un répertoire de conquêtes sexuelles présidentielles. Le livre contient également de nouvelles allégations sur les liens entre Kennedy et la Mafia, sur l'obsession du président d'assassiner Fidel Castro et sur sa position concernant la guerre du Vietnam, entre autres. Mais le gros du livre porte sur les détails juteux de la vie privée de JFK.

Un mal plus que nécessaire, se-

lon l'auteur. « La vie privée de Kennedy, ses obsessions personnelles, son caractère, tout cela a affecté les affaires de la nation et sa politique étrangère beaucoup plus qu'on ne l'a jamais su », soutient Hersh dans *The Dark Side of Camelot*.

Un livre « pathétique »

Les gardiens du mythe Kennedy — les Arthur Schlesinger et Theodore Sorensen, entre autres, qui ont non seulement travaillé pour le président, mais abondamment écrit sur lui — ont eu tôt fait de jeter le discrédit sur le livre de Hersh (« une collection pathétique d'histoires insensées », selon Sorensen).

Les historiens indépendants ont également eu des mots durs pour Hersh, l'accusant d'avoir « amplifié » des faits déjà connus et de s'être adonné, dans certains cas, à de la conjecture.

Les médias américains se sont faits l'écho de ces critiques, tout en ne manquant pas, cependant, de citer les passages les plus croustillants de *The Dark Side of Camelot*. Le magazine *Time*, par exemple, a publié pas moins de trois textes négatifs sur le livre dans un même numéro, en plus de lui consacrer sa une !

La réputation de Hersh n'est certes pas étrangère à l'intérêt soulevé par son livre. Agé de 60 ans, l'auteur s'est fait un nom dans le journalisme en réalisant une enquête percutante sur une des pires atrocités de la guerre du Vietnam, le massacre de My Lai, pour laquelle il a remporté un prix Pulitzer. En plus de travailler pour le *New York Times*, il a aussi écrit des livres sur la CIA et Henry Kissinger, l'ex-Secrétaire d'État.

Mais le nom Kennedy continue d'exercer une fascination étrange aux États-Unis. Malgré tous les livres écrits au fil des ans sur les aspects sordides de la vie du politicien, les Américains continuent à le considérer comme un des deux plus grands présidents de leur histoire (en 1991, Abraham Lincoln l'a devancé au premier rang, mais de justesse).

Pendant au moins 13 jours, en octobre 1962, JFK aura mérité la considération de ses concitoyens. Quant au reste...

Helmut Kohl, héraut de l'Europe diverse

GEORGES SUFFERT
Le Figaro

Helmut Kohl n'est pas commode à déchiffrer. Il répond aux questions avec une conviction volubile. Ses réponses sonnent vrai. Pourtant il lui arrive fréquemment de se laisser emporter par sa propre éloquence ; moyennant quoi, il feint d'oublier la question qui lui déplaît, en espérant que le questionneur n'insistera pas. C'est de bonne guerre. Le chancelier nous a accordé cet entretien, théoriquement pour parler de son livre *J'ai voulu l'unité allemande* (Fallos). En réalité, il acceptera d'aborder tous les sujets. De temps à autre, il indique qu'il souhaite que l'anecdote qu'il va raconter ne soit pas rapportée. Il utilisera le procédé avec modération.

— C'est une époque difficile pour les hommes politiques, dit-il. Je vais vous donner un exemple. Je vous parle cet après-midi, je pense mes mots. Ce soir, de retour à Paris, vous allez peut-être rapporter quelques-uns de mes propos. Ce n'est pas le plus important. Ici, on va raconter que j'ai reçu aujourd'hui des journalistes français : dans quel but ? Les explications vont pleuvoir. On va même chuchoter certains propos que j'aurais tenus. Vrai, faux ? Sans importance. Il me faudra simplement démentir ou hausser les épaules. Voilà comment, à partir de rien, on fabrique une rumeur.

De temps à autre, il lisse sa cravate, puis la repose délicatement sur sa vaste poitrine. Derrière sa tête, on aperçoit les arbres du parc de la Chancellerie. Helmut Kohl n'a pas l'air fatigué ; comme les vrais hommes d'État, il est sans doute dopé par le pouvoir. Parfois, il éclate de rire.

— Pourquoi nous allons ouvrir les négociations de l'élargissement après la mise en route de l'euro ? Mais tout simplement parce que cela correspond au bon sens. Allez à Prague, placez-vous sur le pont le plus célèbre d'Europe et ouvrez les yeux. Où êtes-vous ? Quelque part du côté de l'Afrique centrale ? Soyez sérieux : vous êtes bel et bien au milieu !

du Vieux Continent. Ça se voit ; c'est inscrit dans l'Histoire, dans l'architecture, dans la manière d'être et de penser des Tchèques. Et c'est aussi vrai pour la Pologne et pour la Hongrie. Le Danube traverse notre continent tout autant que le Rhin.

Les Cassandre se sont trompés

Il ajoutera une autre précision. Pour lui, il ne faut pas que les frontières de l'Europe en gestation s'arrêtent là où elles sont aujourd'hui ; c'est la paix future de l'Union européenne qui en dépend sans doute.

On apporte des cigares, des cigarettes. Il nous observe avec un regard gourmand. Il souhaite savoir si nous fumons.

— Servez-vous. Oui ? Non ? Ici nous ne sommes pas de l'autre côté de l'Atlantique. Ah ! là-bas c'est devenu un tabou que de fumer. Toujours intéressant à observer. Enfin... les États-Unis ne sont pas l'Europe.

Est-ce qu'il a fait cette observation pour marquer les distances qui séparent les deux rives de l'Océan ? Il revient à l'Europe. Comme nous lui avons fait remarquer que le traité d'Amsterdam n'avait pas été un succès, il simule un agacement.

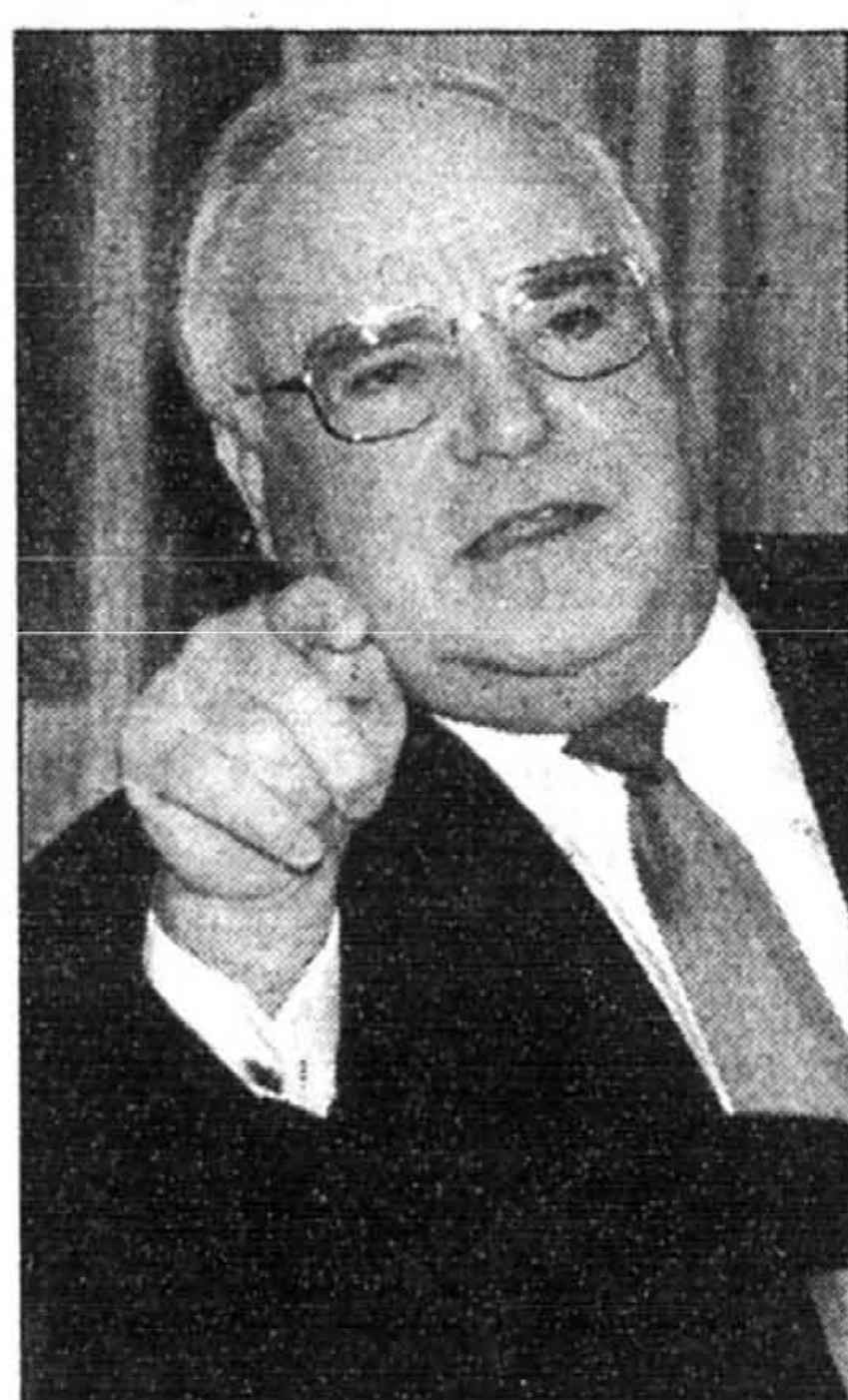


PHOTO REUTERS

Helmut Kohl: « En général, j'évite de revenir en arrière. »

Il considère qu'il vient d'entendre une sottise. L'Europe avance cahin-caha. On ne peut attendre qu'elle procède par sauts de cabri. À Amsterdam, les Quinze se sont accordés sur un certain nombre de points ; on sort de l'unanimité obligatoire sur tous les sujets. C'est quelque chose.

Au demeurant, notre remarque ne l'étonne pas : depuis le début de la construction européenne, il n'a entendu que des réflexions désabusées, des prophéties catastrophiques. En réalité, tous ces Cassandre se sont trompés. Mais personne ne leur en veut ; c'est, paraît-il, la règle du jeu. Soudain il s'échauffe :

— Soyez honnêtes. Si nous avions dit il y a trente ans que nous assisterions à l'unification de l'Allemagne et à la naissance d'une monnaie unique aux alentours de l'an 2000, nous aurions haussé les épaules. Je vous donne un exemple : j'ai toujours cru que l'Allemagne referait un jour son unité. Si l'on m'avait posé la question en 1950-1960, j'aurais répondu « oui ». Parce que personne ne peut empêcher les

fleuves de couler vers la mer ; je l'ai dit à Gorbatchev ; je l'ai écrit dans mon livre. Mais je ne me serais pas hasardé à donner une date. En réalité, je n'étais pas très sûr d'assister à l'événement de mon vivant.

Même chose pour l'Europe. Lorsque j'avais 20 ans, j'allais arracher les poteaux-frontière entre la France et l'Allemagne. Nous nous amusions à cela avec des Français d'ailleurs ; des MRP, si ma mémoire est bonne. Et nous pensions que l'Europe était faite du même coup. Ce fut bien sûr un peu plus difficile. Mais aujourd'hui c'est en bonne voie.

La peur d'un nouveau Léviathan

Les conséquences de l'euro ? Elles seront multiples. Mais le chancelier insiste sur l'une d'elles, que l'on mesure mal dans nos vieux pays. C'est son impact international.

Il y a encore un an, on discutait un peu partout sur sa création ; certains y croyaient, d'autres pas. C'est fini. En Amérique, en Asie, en Afrique, tout le monde prend acte que cette étonnante révolution va se dérouler en quelques années ; et que toutes les évolutions politiques en seront accélérées. On lui fait remarquer que de bons observateurs estiment qu'après la monnaie unique, il y aura une espèce de pause dans la construction européenne. Le chancelier n'en croit rien : il pense que l'édification politique et l'élargissement seront poursuivis aussitôt.

Ce qu'il faut éviter ? Il réfléchit un instant. Puis explique. Ce qui lui fait peur, ce serait la construction d'un nouveau Léviathan, le monstre marin mentionné dans la Bible. C'est-à-dire une grande machine institutionnelle, froide. Pour lui ce serait un désastre.

— L'Europe, précise-t-il, est diverse. Chez nous, il y a les États fédérés, les Länder. En France, les régions existent aussi. Lille n'est pas Lyon ; Rennes n'est pas Toulouse. Lorsqu'on parcourt la France, on sent ces différences. Il faut les respecter. L'Union européenne sera diverse, complexe. Ça aussi c'est inscrit dans son histoire. Et il faut respecter l'histoire.

Mais le passé récent, il ne veut pas en entendre parler. Il ne sou-

haite pas qu'on l'embête avec ce que fut l'Allemagne de l'Est. Des dossiers sur les hommes, les actes des uns et des autres, il précise qu'il en détient plusieurs kilomètres. Il ne les ouvrira pas. C'est fini. Il ne faut pas porter sur son dos les rançunes, les revanches, les bassesses de cette étrange période. Il ne plongera jamais dans cette paperasse.

C'est dit avec sécheresse, détermination. Sur ce point encore, il a fait un choix. On peut lui en tenir rigueur ; il s'en moque. Il sait qu'un homme d'État est toujours un solitaire.

Le combat électoral de 1998

— Lorsqu'on a interrogé les uns et les autres, lorsqu'on a pris conseil, il faut en finir et prendre une décision. C'est une chose que j'ai apprise. En général, j'évite de revenir en arrière.

Est-ce qu'il sera réélu ? Là il éclate de rire, raconte une blague, puis une autre ; revient sur les discussions d'autrefois avec les dirigeants soviétiques, donne une fois encore un coup de chapeau à George Bush et à Felipe Gonzalez qui l'ont soutenu sans défaillance au cours des années 89-90. Puis il revient à l'Allemagne. Il ne connaît pas l'avenir ; il sait simplement que ses amis étrangers souhaitent qu'il accomplisse un nouveau mandat. Ça dépendra des Allemands ; et ils sont imprévisibles.

— Tiens, je vais vous raconter une histoire. Depuis la nuit des temps, les Allemands n'ont qu'un désir : aller en Italie. Les empereurs les ont précédés sur cette route. Aujourd'hui, ça continue. Une fois au bord des lacs ou en Toscane, mes compatriotes sont heureux ; ils trouvent les auberges merveilleuses, la cuisine enchanteuse. Puis ils remontent vers le nord. Passé le Brenner, leur monde intérieur change : en Allemagne, ils ont le sentiment que les routes sont moins bonnes, la cuisine médiocre, les hôtels tristes. Alors, ils recommencent à critiquer. Ils songent sans doute à leur prochain voyage en Italie. Comment voulez-vous savoir la manière dont ils voteront ?

Il ne sait pas s'il sera réélu. Mais il ne donne pas le sentiment d'être vraiment préoccupé. C'est un homme qui irradie la confiance ; une vraie curiosité en Europe.

Plus

La francophonie devient «politique»

Lucien Bouchard a cependant échoué: ce n'est pas le Commonwealth



Denis Lessard

envoyé spécial
HANOI

Dix ans après sa création, la francophonie cherche un second souffle. La coalition des 49 États et gouvernements ayant «le français en partage» n'a jamais eu l'ascendant international du Commonwealth, institution beaucoup plus ancienne. Lucien Bouchard l'a appris à ses dépens, la francophonie n'est pas le Commonwealth.

L'ascendant de la France et l'absence de tradition démocratique dans plusieurs pays d'Afrique francophone ont constitué un obstacle à l'atteinte des objectifs que le premier ministre s'était fixés en arrivant à Hanoi, c'est-à-dire faire en sorte que la francophonie souscrive à l'idée que des «sanctions» puissent être nécessaires pour forcer certains gouvernements à respecter les libertés fondamentales. Réunis pendant trois jours à Hanoi — coupés de la vie trépidante, des embouteillages de motos et de la cha-

leur torride — les dirigeants de la francophonie ont profondément modifié leur organisation, le club dont avait rêvé, il y a 30 ans, le poète président du Sénégal, Léopold Senghor. D'organisme basé sur la coopération, on passe à une institution «politique», qui devra jouer un rôle dans la prévention des conflits, nombreux, qui minent, notamment, l'Afrique francophone.

Un secrétaire général

Le centre de la réforme: la création d'un nouveau poste de secrétaire général de la francophonie — un médiateur international qui aura comme mandat «de développer des initiatives politiques susceptibles de contribuer au règlement pacifique des conflits en cours» selon le plan d'action adopté dimanche dernier au Sommet.

Pour le poste de secrétaire général, les Africains voulaient un candidat de l'Afrique noire, le béninois Émile Darlin Zinsou, qui a dû se désister, faute d'appuis.

Diplomate réputé, universitaire et ancien ministre dans son pays, l'Égypte, Boutros Boutros-Ghali avait été évincé de l'Organisation des Nations unies par les Américains. Désireux de faire un pied de nez à Washington, Paris, très tôt, en a fait son candidat pour tenir la barre de la francophonie.

«Désormais, la francophonie aura une voix et un visage», a déclaré le président français Jacques Chirac dès l'ouverture du Sommet. Le premier diplomate de la francophonie aura à intervenir pour assurer le respect des libertés fonda-

mentales. En cas de crise, il pourra intervenir «à la demande des pays» pour aider au rétablissement de la paix.

La proposition de la France a vite été sanctionnée par le Canada et le Québec, ce qui lui conférerait l'appui des principaux bailleurs de fonds de l'organisation. Car la francophonie est aussi une affaire de sous.

Jean Chrétien a dit crûment que les Vietnamiens avaient sans problème «dépensé l'argent» donné par le Canada pour l'organisation coûteuse, de l'événement. Dans un moment solennel, son discours d'ouverture de la séance devant les chefs des 49 gouvernements, Jacques Chirac a senti le besoin de chiffrer l'augmentation des transferts de son pays vers la francophonie — une augmentation de 8 millions, pour chacune des deux prochaines années.

Pour Jean Chrétien, M. Boutros-Ghali devra rapidement «consacrer une part importante de ses énergies à l'Afrique subsaharienne qui fait face à des difficultés particulièrement sévères». Une mise en garde vient toutefois de tous les gouvernements et de la France en particulier. Il n'est pas question que ce secrétaire devienne un «super chef d'État» capable de dicter leur politique étrangère aux États membres.

«Demain, le monde saura qu'existe un secrétaire général de la francophonie, à la tête d'une organisation soudée, cohérente. Demain, les institutions internationales, les chancelleries, la presse seront attentives à son message», a encore dit M. Chirac. L'opération

visée à donner de la visibilité, de la crédibilité, insisteront beaucoup de chefs de gouvernements, à la jeune organisation francophone.

Bouchard

D'entrée de jeu, le premier ministre Bouchard est allé très loin. La francophonie devenant «une organisation politique», elle devait, selon lui, assumer des responsabilités supplémentaires. «Je pense que la francophonie devra user de toute son influence pour sanctionner au besoin les pays qui auront fait subir un recul à la démocratie et aux droits de la personnes sur leur territoire, comme le fait le Commonwealth», a-t-il dit à son arrivée à Hanoi.

L'idée a fait tiquer le gouvernement fédéral. D'abord, le terme de «sanction» ne s'utilise pas impunément dans les accords internationaux. Le mot seul suffit à provoquer des déflections. Ensuite, et surtout, M. Bouchard semblait prendre la position de tête devant le Canada sur la question des droits de la personne au Sommet.

Ottawa a répliqué, d'abord par un coup de gueule: le leader du gouvernement aux Communes, Don Boudria, s'en est pris à M. Bouchard, pour son intérêt subit pour les libertés fondamentales, lui qui n'en n'a pas touché mot durant son périple de 12 jours en Chine.

Puis, plus doucement, les fonctionnaires fédéraux ont fait comprendre que, pour avoir du poids, la proposition du Québec devait recevoir l'aval du Canada. Il appartient aux États membres et non aux «gouvernements participants»

d'intervenir sur ce genre de questions lors des discussions politiques. Québec est intervenu, selon les règles, au volet coopération quand il a été question de démocratie, mais l'intervention projetée de M. Bouchard a dû se conformer à la politique étrangère canadienne.

Les discussions sur le texte, entre les «sherpas», les représentants des premiers ministres, ont été plutôt théoriques. Frappé d'une phlébite, le représentant de M. Bouchard, Michel Lucier, a dû rentrer rapidement à Paris. Le texte de M. Bouchard «a évolué», selon l'expression d'un haut fonctionnaire fédéral.

Voulant éviter de rompre des lances avec Ottawa, M. Bouchard a corrigé le tir, expliquant qu'il ne voulait pas enfreindre des règles de fonctionnement qu'il avait lui-même préparées en 1985, quand il était conseiller de Brian Mulroney dans le dossier de la francophonie. C'est lui qui tenait la plume quand fut rédigé l'accord entre Ottawa et Québec, qui rendait possible ces sommets souhaités depuis longtemps par la France, mais rendus impossibles à cause de la rivalité entre les gouvernements Trudeau et Lévesque. M. Bouchard était toujours dans l'entourage de Brian Mulroney quand le Canada a clairement pris le leadership des pays du Commonwealth, et lancé un appel aux sanctions pour contre l'apartheid en Afrique du Sud. Mais la vieille recette n'a pas fonctionné à Hanoi. La francophonie n'est pas le Commonwealth.

Du terrorisme politique à la violence aveugle

DIAA RACHWAN
LE CAIRE

Chercheur au Centre stratégique d'Al-Abram, l'auteur a rédigé son propos pour Al-Ahram Hebdo qui, comme La Presse, fait partie du Réseau World Media.

L'Égypte a connu un nouvel attentat terroriste qui, cette fois, dépasse largement le degré de violence connu depuis les attentats de 1992. La responsabilité à tout de suite été imputée aux islamistes égyptiens armés, et en particulier à la Gamaa Al-Islamiya.

Des informations, certaines contradictoires et d'autres incertaines, se sont rapidement répandues, annonçant la présence d'indices trouvés dans les vêtements des terroristes attestant la responsabilité de la Gamaa. De toute façon, l'attentat semble avoir été perpétré par un groupe islamiste armé, si ce n'est directement par la Gamaa.

L'étude du lieu de l'attentat et de la situation du mouvement islamiste dans la région peut nous permettre d'affiner l'analyse. La région de Louxor, située dans le tiers sud du gouvernorat de Qéna, étendue sur 200 km de chaque côté du Nil, a toujours été une des plus importantes régions de tourisme d'Égypte.

Une grande part des habitants de cette région sont des Coptes égyptiens. Malgré cela, la région n'a pas connu pendant ces cinq dernières années d'agressions contre les Coptes ou les touristes, alors que la violence islamiste augmentait dans le reste du pays. À l'exception d'un incident commis par trois jeunes de dix-sept ans il y a environ quatre ans, et qui n'avait provoqué aucune perte matérielle ni humaine.

L'absence d'incidents violents viendrait peut-être de la faiblesse du mouvement islamiste dans la région. Ou peut-être parce que les intérêts économiques et domestiques des habitants reposent principalement sur le tourisme. Le résultat est la formation d'une barrière sociale qui a contribué à protéger la région de Louxor, non seulement des attaques islamistes, mais aussi de leur présence politique et organisationnelle.

Les régions où se trouvent les islamistes violents sont situées à 20 km au sud de Louxor, et à 50 km au nord. Il n'y avait pas eu, depuis l'assassinat du président Sadate en 1981, d'activation des éléments islamistes violents dans cette région. Elle avait été limitée à des régions lointaines au hors du pays. Certains islamistes de cette région avaient participé à la tentative d'assassinat du président Moubarak à Addis Abbeba il y a un an et demi. Mais à Qéna, 50 km au nord de Louxor, les activités terroristes étaient fréquentes contre les touristes, dont la plus importante eu lieu en 1993.

L'activité islamiste la plus vio-

lente dans le gouvernorat de Qéna est représentée par un groupe nommé Al-Farchouti, du nom du son leader, qui se cache à 120 km de Louxor. Il a dernièrement commis de nombreuses opérations armées, sans jamais avoir été inquiété par la police.

Attaque aveugle

Toutes les données prouvent donc que les agresseurs de lundi dernier n'étaient pas de cette région.

Il semblerait plutôt que le groupe Al-Farchouti ait été à la base de l'attentat, et ceci pour son rigorisme intellectuel et sa puissance armée. Les deux derniers attentats commis par ce groupe appuient également cette idée.

Le premier avait été une attaque à l'aveuglette avec des armes automatiques sur le marché d'un village à majorité chrétienne, près de Nagaa Hamadi à 120 km de Louxor dont le bilan avait été de plusieurs morts parmi les musulmans et les chrétiens.

Le second eu lieu trois jours avant l'attentat de Louxor. Il s'est déroulé à la gare de Nagaa Hamadi à l'arrivée d'un train de touristes en gare. Des accrochages ont eu lieu entre les agresseurs et les forces de sécurité. Trois soldats et un commandant y avaient trouvé la mort.

Leur objectif semblait être de monter à bord du train et de tuer les touristes avec une sauvagerie qu'ils ont eu l'occasion d'exhiber trois jours plus tard. Ceci semble être confirmé par le fait que la Gamaa Islamiya a l'habitude d'agresser les trains lors de leur passage près des champs, et non dans les gares. Al-Farchouti aurait donc commis l'attentat de Louxor après son échec à la gare de Nagaa Hamadi.

Cet attentat serait la preuve d'une dissidence au sein de la Gamaa Islamiya, dont Al-Farchouti est un élément. L'initiative de l'arrêt de la violence prise par les dirigeants historiques de la Gamaa le 5 juillet dernier, et à laquelle a participé sans restriction son dirigeant spirituel Omar Abdel-Rahman a été refusé par certains de ses éléments, en fuite dans le pays ou à l'étranger.

Dissidence terroriste

L'attentat est une preuve que le courant le plus rigoriste et dont les groupes en fuite représentent la majorité, n'obéit plus aux ordres de la direction-mère. Non seulement ce courant tente de mettre fin aux initiatives de paix de la Gamaa, mais il a provoqué une recrudescence de la violence à un point encore inconnu dans l'histoire de l'Égypte contemporaine. Il faut s'attendre donc à ce que ce groupe dissident opère encore d'autres actions violentes pour prouver son indépendance vis à vis de la direc-



PHOTO AFP

Certains groupes terroristes semblent entrer dans une phase de violence aveugle. L'attentat de Louxor a été un véritable massacre dont le but était de tuer le plus grand nombre possible de touristes sans aucun but politique.

Cinq années d'attentats

Le nombre d'attentats contre les touristes imputés aux groupes islamistes armés depuis 1995 a diminué en Égypte. Preuve en est cette liste des principaux attentats. Il y a eu trois attentats en 1995, 1996 et 1997 contre 7 en 1993 et 1994.

1993

— 26 février: deux touristes, un Turc et un Suédois ainsi qu'un Égyptien sont tués dans un attentat à la bombe dans un café du centre du Caire. Treize Égyptiens et 6 étrangers sont blessés.

— 8 juin: une bombe lancée contre un bus touristique près des pyramides tue 2 Égyptiens et fait 15 blessés dont 5 touristes britanniques.

— 26 octobre: 2 Américains, un Français et un Italien sont tués et deux autres touristes blessés dans une fusillade à l'hôtel Sémiramis.

1994

— 4 mars: la Gamaa revendique un attentat en Haute-Égypte contre un bateau de croisière sur le

Nil au cours duquel une touriste allemande est grièvement blessée.

— 26 août: un jeune touriste espagnol est tué par balles lors de l'attaque de son minibus par des islamistes sur la route entre Louqsor et Sohag.

— 27 septembre: deux Allemands et 2 Égyptiens sont tués à Ilurghada sur la Mer Rouge.

— 23 octobre: la Gamaa revendique deux attentats en Haute Égypte. Un Britannique est tué et 5 personnes dont 3 britanniques blessées.

1996

— 18 avril: 18 touristes grecs tués et 14 blessés devant l'hôtel Europa près des pyramides. Acte revendiqué par la Gamaa qui affirmait viser des juifs.

1997

— 18 septembre: 10 personnes, 9 Allemands et 1 Égyptien tués dans un attentat perpétré contre un autocar de tourisme devant le musée du Caire.

— 17 novembre: attentat de Louqsor.

tion historique qu'il qualifie de «pusillanimité».

L'attentat de Louxor ne répond à aucun des objectifs politiques traditionnels de la Gamaa lorsqu'elle attaque les touristes. Ces attaques contre les touristes ont à leurs yeux la valeur d'otages...

C'est là un moyen de gêner l'Égypte, aux niveaux politique et

médiatique, et aussi de la priver d'une de ses plus importantes ressources économiques. C'est pour cela que les attaques de la Gamaa contre les touristes ne prenaient jamais un tour aussi féroce, car quelques touristes leurs auraient suffi pour obtenir des résultats politiques. Alors que l'attentat de Louxor a été un véritable massacre

dont le but était de tuer le plus grand nombre possible de touristes sans aucun but politique.

Le plus inquiétant de tout cela est que certains groupes terroristes semblent entrer dans une phase de violence aveugle. Cette phase pourrait avoir des effets extrêmement néfastes pour les intérêts Égyptiens.

Monde

L'EXPRESS
INTERNATIONAL



ISRAËL-PALESTINE

Clinton avertit

■ Le président Bill Clinton a averti hier Israéliens et Palestiniens de « l'urgence » de relancer le processus de paix, soulignant que l'impasse actuelle compliquait la tâche des États-Unis dans l'ensemble de la région, notamment vis-à-vis de l'Irak. Il a ainsi, pour la première fois, fait une allusion directe à l'impact de ce blocage sur la réplique américaine à Saddam Hussein, admettant implicitement que cela avait empêché Washington d'obtenir le soutien total des pays arabes face à Bagdad. Israéliens et Palestiniens « doivent honorer la lettre et l'esprit de leurs obligations », a-t-il dit en présence de Shimon Peres et de Leah Rabin, la veuve de Yitzhak Rabin.

d'après AFP

MEXIQUE

La violence reprend

■ La violence s'est de nouveau emparée du Chiapas — bastion des guérilleros zapatistes — où six sympathisants de la guérilla ont été assassinés et des demeures de partisans incendiées, compliquant ainsi une éventuelle reprise du dialogue avec les autorités. Selon la guérilla, ces attaques ont été menées par des groupes paramilitaires généralement à la solde de propriétaires terriens. La situation au Chiapas, toujours précaire, avait en fait commencé à se dégrader début novembre avec une tentative d'attentat contre l'évêque Samuel Ruiz, principal médiateur entre la guérilla et le gouvernement.

d'après AFP

INDE

Ultimatum rejeté

■ L'Inde se dirigeait hier vers une crise politique ouverte et de possibles élections anticipées, le gouvernement minoritaire du premier ministre Inder Kumar Gujral ayant rejeté un ultimatum du parti du Congrès qui a menacé de le faire chuter. La fragile coalition Front uni au pouvoir à New Delhi a refusé de se séparer de l'un de ses partis membres, le DMK, accusé d'avoir été complice des guérilleros tamouls soupçonnés du meurtre en 1991 de l'ancien premier ministre et chef du Congrès Rajiv Gandhi.

d'après AFP

ÉGYPTÉ

Islamistes arrêtés

■ Les services de sécurité égyptiens ont arrêté 45 suspects près de Badari dans la province d'Assiout (sud de l'Égypte), d'où était originaire un des intégristes armés de la Jamaa islamiya auteurs du massacre de Louxor. Badari est la ville d'où est originaire Medhat Abdel Rahmane, que la police a identifié hier comme étant l'un des hommes du commando abattus par les forces de l'ordre. Impliqué dans des attentats en 1992 et en 1993, selon la police, Rahmane a déjà séjourné au Pakistan puis au Soudan.

d'après AFP

AVOIRS JUIFS

L'UBS s'excuse

■ Une des trois plus grandes banques de Suisse, l'Union de Banques Suisses (UBS), a pour la première fois hier présenté des excuses publiques pour redresser son image après deux ans de polémique sur les comptes juifs en déshérence et de récentes représailles financières par les États de Californie et du Massachusetts, ainsi que la ville de New York. Elle a été attaquée pour la destruction en janvier d'archives, certaines ayant trait à la période nazie. L'opération avait été découverte par un veilleur de nuit, Christophe Meili, devenu depuis un héros aux États-Unis.

d'après AFP

Washington est forcé de revoir sa stratégie dans le Golfe

CHRISTIAN CHAISE

de l'Agence France-Presse, WASHINGTON

La crise entre l'Irak et l'ONU, bien qu'en voie de règlement, a illustré de manière éclatante l'impuissance actuelle de la diplomatie américaine dans la région du Golfe, où les États-Unis n'ont plus de stratégie crédible.

À une période où le processus de paix au Proche-Orient est dans l'impasse, le défi lancé par Saddam Hussein à l'ONU — et en fait aux États-Unis —, a, selon de nombreux analystes, montré que les États-Unis se fourvoient en persistant à vouloir endiguer à la fois l'Irak et l'Iran et en mettant sur le même plan ces deux États.

Malgré le retour à Bagdad hier des inspecteurs de l'ONU chargés du désarmement de l'Irak, Washington maintenait en place pour l'instant son dispositif militaire dans le Golfe, que le président Bill Clinton avait renforcé jeudi.

Aux États-Unis, tout le monde ne partage pas l'avis de la Maison-Blanche selon laquelle le numéro un irakien a subi « un revers ». Le *New York Times* estimait ainsi hier dans un éditorial que le leader irakien avait obtenu « au moins un match nul », et le sentiment était

même répandu qu'il s'agissait en fait d'une victoire de Saddam Hussein.

Ken Pollack, expert des questions du Golfe à l'Institut de Washington pour le Proche-Orient, qualifiait ainsi d'« erreur » et d'« aspect troublant » le fait que la Maison-Blanche, après être restée très ferme, ait fait savoir mardi qu'elle était prête à accepter une diminution de la proportion des Américains au sein de la Commission spéciale de l'ONU chargée du désarmement de l'Irak (UNSCOM).

« Le simple fait que nous soyons disposés à dire cela suggère qu'en provoquant cette crise, (Saddam Hussein) a forcé les États-Unis à faire quelque chose qu'ils ne voulaient pas faire », a-t-il déclaré.

« À court terme, nous avons évité le pire », estime pour sa part Yahya Sadowski, analyste à la Brookings Institution. Mais il pense que le répit sera bref. Saddam Hussein « peut créer une crise quand il veut », affirme-t-il, car c'est lui qui a l'initiative.

La question de fond, explique M. Sadowski, c'est que « les États-Unis ont besoin d'un système de sécurité (dans la région du Golfe) qui ne les oblige pas à expédier un demi-million de soldats chaque fois que l'Arabie saoudite est menacée ». Il n'a aucun doute que Washington doit, pour cela, revoir la question « de l'équilibre des forces entre l'Iran et l'Irak ».

Depuis l'arrivée au pouvoir de M. Clinton, en 1993, les États-Unis appliquent une politique dite de « double endiguement » visant à isoler par un embargo économique total à la fois l'Irak et l'Iran, qu'ils considèrent comme des parias. À la lumière de la récente crise irakien-



Bill Clinton

ne, « cette politique a encore moins de sens », assure M. Sadowski.

Le processus de paix entre Israël et ses voisins arabes est aujourd'hui complètement bloqué, alors que les États-Unis ne parviennent pas à imposer leurs vues à leurs alliés européens sur la nécessité de mettre en quarantaine l'Iran et ont de plus en plus de mal à maintenir les sanctions de l'ONU à l'encontre de l'Irak.

« Il se peut qu'il ne soit plus nécessaire de continuer à endiguer l'Iran plus longtemps », a estimé M. Pollack. « Cela rendrait l'endiguement de l'Irak d'autant plus facile. »

Leur pouvoir étant réduit, les États-Unis doivent donc en somme choisir leurs priorités. Mais les pressions de l'opposition républicaine qui contrôle le Congrès sont telles qu'à l'heure actuelle, M. Clinton ne peut pas envisager la moindre décripation avec Téhéran. La politique américaine dans le Golfe risque donc de rester figée jusqu'à nouvel ordre, pour le plus grand bonheur de Saddam Hussein.



PHOTO AP

Les Serbes de Bosnie votent

La communauté internationale organise ce week-end des élections législatives anticipées dans l'espoir de ressouder l'entité des Serbes de Bosnie, profondément fracturée entre partisans et adversaires des accords de paix de Dayton. La crise a été provoquée par le conflit entre la présidente Biljana Plavsic et les ultranationalistes regroupés à Pale autour de Momcilo Krajisnik, proche de Radovan Karadzic.

REPÈRES / Emploi

Timide début de l'« Europe sociale »

PAUL-HENRI DU LIMBERT

de l'Associated Press, LUXEMBOURG

Les Quinze ont affiché hier leur volonté de faire de la lutte contre le chômage l'une de leurs principales priorités, dessinant à grands traits les contours de l'Europe sociale réclamée de longue date par les opinions publiques.

Mais le dispositif arrêté au sommet de Luxembourg est de nature à décevoir quelque peu les 18 millions de chômeurs européens, dans la mesure où il est très peu contraignant. De plus, il s'inspire souvent d'idées libérales en vogue dans la Grande-Bretagne de Tony Blair mais pas toujours populaires sur le Continent, et notamment à Paris.

La France, qui avait réclamé ce sommet en juin dernier, après la victoire de la gauche, en a malgré tout tiré un bilan satisfaisant. « Nous avons franchi une nouvelle et une bonne étape. L'Europe prend en compte une dimension sociale. Ce n'était pas seulement un sommet pour parler », a affirmé le président Jacques Chirac.

Lionel Jospin a salué pour sa part « une vraie prise de conscience » des dirigeants européens tout en soulignant que la réunion de Luxembourg n'est que le début d'une longue étape. « Qui aurait pu dire en 1963 que la Politique agricole commune aurait un tel succès », a-t-il ajouté en direction des sceptiques.

Les Quinze ont adopté quatre « lignes directrices » à partir desquelles chaque État est invité à bâtir des « plans d'action ». Les premiers seront présentés en juin lors du Conseil européen de Cardiff en Grande-Bretagne. Les politiques de l'emploi continueront certes à être mises en oeuvre dans un cadre national, mais le dispositif décidé représente l'amorce d'un processus de convergence.

Chaque année en décembre, un sommet européen permettra de comparer les résultats des uns et des autres et de décerner ainsi bonnes ou mauvaises notes. Mais il n'y aura pas de sanctions, comme c'est le cas dans l'Union économique et monétaire.

Lionel Jospin a fait valoir cependant qu'aux « critères » de Maastricht touchant la monnaie s'ajouteraient désormais les « objectifs » de Luxembourg en matière d'emploi. Les « lignes directrices » demandent notamment à chaque État

d'offrir une formation ou un emploi à un jeune avant qu'il n'atteigne six mois de chômage, ou 12 mois dans le cas des chômeurs adultes. Les pays membres ont cinq ans pour réaliser cet objectif, mais il y aura des dérogations et elles seront très faciles à obtenir.

Les Quinze veulent aussi revoir les systèmes d'indemnisation et de formation, améliorer les capacités d'insertion professionnelle, développer l'esprit d'entreprise, alléger le coût du travail, encourager la capacité d'adaptation des travailleurs. Ces « lignes directrices » font la part belle à la fameuse « employabilité » chère à Tony Blair et à propos de laquelle la gauche française exprime souvent de sérieuses réserves.

Ainsi, la déclaration finale demande aux partenaires sociaux de négocier des « formules souples du travail ». Il s'agit de la « flexibilité » — même si le mot n'est pas employé dans la version française — défendue de longue date par les libéraux. « Que nous devions rechercher de la souplesse, cela ne me choque nullement et je ne vois pas en quoi ce serait contraire à une certaine philosophie de l'emploi en France », a cependant déclaré Lionel Jospin, qui a dû tenir

compte de la nouvelle et conquérante philosophie « blairiste ».

Présentée en France comme une grande conquête sociale, la réduction du temps de travail est juste mentionnée. Un paragraphe encourage seulement la négociation entre partenaires sociaux pour y parvenir et n'évoque évidemment pas une quelconque loi semblable à celle décidée en octobre par le gouvernement Jospin.

Il est vrai que Tony Blair avait demandé d'entrée de jeu à ses partenaires d'abandonner « les vieilles idées », en matière de fiscalité, de rigidité du marché du travail ou d'état-providence. « La manière de créer des emplois et un avenir sûr ne consiste pas à surcharger les entreprises de coûts et ne se trouve pas dans les vieilles réglementations », a-t-il affirmé.

Quant aux Allemands, ils souhaitent simplement que ce sommet ne débouche pas sur des dépenses communautaires supplémentaires et qu'il soit bien réaffirmé que la politique de l'emploi demeure du ressort national. « Rien n'a été signé qui entraîne de nouvelles dépenses », a constaté avec soulagement le chancelier Helmut Kohl.

SPORTS
d'HIVER

Ne manquez pas ce cahier
spécial samedi prochain dans

La Presse

Politique

La carte d'identité obligatoire pour voter

KATIA GAGNON
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Dès les prochaines élections, les citoyens seront tenus de présenter une carte d'identité reconnue pour voter, a indiqué hier le ministre Guy Chevrette, qui compte procéder dès mars prochain à des changements législatifs pour concrétiser cette réforme.

Les citoyens seront donc tenus de prouver leur identité en arrivant au bureau de vote, en présentant un passeport, un permis de conduire ou une carte-soleil. Le ministre veut ainsi resserrer l'identification des électeurs pour prévenir d'éventuelles fraudes. Et ces changements ne tarderont pas : la loi sera en vigueur dès les prochaines élections.

« On est rendus là », tranche le ministre. L'État pourrait, éventuel-

lement, produire une nouvelle carte à puce qui rassemblerait permis de conduire et carte-soleil, mais la chose est impossible à court terme, indique M. Chevrette.

« Ce n'est pas parce que cette procédure n'est pas faisable à court terme que les citoyens ne devraient pas s'identifier lorsqu'ils viendront voter aux prochaines élections. »

Les jeunes pourraient par ailleurs désormais être automatique-

ment inscrits sur la liste électorale dès qu'ils atteignent 18 ans. « Ils pourraient se faire radier de la liste s'ils ne veulent pas y être plutôt que de s'y faire inscrire », explique le ministre, qui dit avoir reçu de nombreuses demandes en ce sens de la part des groupes de jeunes.

Il a aussi fait savoir, en réponse au jugement de la Cour suprême, que le gouvernement du Québec pourrait modifier sa loi référendaire. D'abord pour hausser le seuil de dépenses accordé à un particulier et, ensuite, en utilisant la clause nonobstant pour éviter toute nouvelle contestation de la loi devant les tribunaux.

Ministre responsable de la loi électorale, Guy Chevrette déposera mercredi prochain au Conseil des ministres les scénarios qu'il propose pour combler le trou laissé par la

Cour suprême dans la loi référendaire.

Le gouvernement pourrait rétablir la loi en la soustrayant à la Charte des droits et libertés en utilisant la clause dérogatoire. Politiquement, ce scénario est risqué et rallie peu de membres au Conseil des ministres.

Il proposera aussi de modifier la loi actuelle pour hausser le seuil de dépenses des tiers, comme le suggérerait la Cour suprême, tout en utilisant quand même la clause nonobstant pour soustraire ces nouvelles dispositions à toute possibilité de nouveau recours judiciaire. En portant à la fois « la ceinture et les bretelles », le gouvernement couperait ainsi l'herbe sous le pied à d'éventuels contestataires.

Enfin, il suggérerait à ses collègues la mise sur pied d'une sorte de comité parapluie pour les particuliers avec budget maximum de 10 % des fonds alloués aux comités officiels du OUI et du NON. Bref, ce serait un « mini parapluie » où il faudrait s'inscrire pour faire campagne avec dépenses comptabilisées.

D'ici la mi-mars, moment où le ministre déposera son projet de loi — à moins qu'il n'y ait des élections hâtives —, le gouvernement consulera la population sur les différentes solutions envisagées, par l'entremise d'une « formule innovatrice », promet le ministre Chevrette, une sorte de tournée qui pourrait se conclure par une commission parlementaire en bonne et due forme à Québec.

Gauthier s'est fait brasser la cage

VINCENT MARISSAL
du bureau de La Presse, OTTAWA

Deux semaines après avoir livré publiquement ses états d'âme sur l'avenir du Bloc québécois, Michel Gauthier a dû rendre des comptes à ses collègues, mercredi, à l'occasion du caucus hebdomadaire au cours duquel il a longuement été question de ses déclarations.

Interrogé sur les ondes d'une radio de sa région, le député de Roberval a déclaré le 7 novembre dernier que le Bloc québécois ne devait pas envisager de se représenter pour un troisième mandat, lançant du coup un nouveau pavé dans la mare déjà passablement trouble du Bloc.

En entrevue à La Presse, au cours de cette même journée, l'ancien chef du Bloc québécois précisait sa pensée, disant que, peu importent les scénarios sur la scène politique, le Bloc en était à son dernier mandat.

Les collègues de M. Gauthier qui étaient aux Communes ce vendredi-là n'avaient pas tellement apprécié de se faire accueillir par une haie de journalistes leur demandant s'ils pensaient eux aussi devoir disparaître. Le chef, Gilles Duceppe, lui, était absent des Communes.

Les députés ont ensuite quitté la capitale fédérale durant la semaine de relâche parlementaire qui a suivi pour ne se rencontrer de nouveau que mercredi dernier. De toute évidence, ils n'avaient pas oublié les déclarations de leur confrère, qui a été soumis à un véritable barrage de questions pendant de longues heures.

La séance de lavage de linge sale en famille s'est étirée, forçant même les bloquistes à reprendre et terminer leur caucus en soirée.

Un député, qui préfère garder l'anonymat, parle de « séance de varlopage », une autre source près de Michel Gauthier parle plutôt de « discussions très musclées ».

Dans l'entourage de Gilles Duceppe, on affirme que la discussion a été au contraire très calme, qu'il n'y a pas eu de coups de gueule et que tout le monde est reparti satisfait et solidaire.

Cela dit, précise-t-on, presque tous les députés parmi la quarantaine présents mercredi avaient des questions à poser à leur leader en Chambre, et ce, même si ce qu'il a dit « n'a rien de nouveau ».

Pourquoi faut-il donc un caucus au complet et les questions de 40 députés pour tirer au clair des déclarations qui ne faisaient que reprendre ce que tout le monde sait et partage au Bloc ?

« Question de timing, répond un conseiller du chef Gilles Duceppe. Nous sommes en pleine campagne de financement et de renouvellement de cartes de membre, les députés ont beaucoup entendu parler des déclarations dans leur comté. C'est délicat quand on touche l'existence même d'un parti. »

« Il n'y a pas de panique au Bloc, le Bloc n'est pas au bord du désastre, insiste-t-on au cabinet du chef. À la fin du caucus, tous les députés ont applaudi M. Duceppe. C'est la première fois depuis les élections. »

SONDAGE SOM La Presse

Intention de vote aux élections provinciales

	Parti Libéral du Québec	Parti Québécois	Parti de l'action démoc.	Autres
Total (n: 810)	36,5 %	43,7 %	13,8 %	6,0
Région				
Québec-Métro (n: 246)	31,7	48,7	9,6	10,0
Montréal-Métro (n: 367)	47,5	34,3	13,4	4,8
Ailleurs en prov. (n: 197)	24,6	53,7	15,1	6,5
Langue maternelle				
Français seul. (n: 671)	25,8	52,4	16,1	5,7
Anglais/autre (n: 139)	79,0	9,2	4,6	7,2
Sexe				
Homme (n: 444)	33,6	45,0	15,1	6,3
Femme (n: 366)	39,5	42,4	12,4	5,7

■ Si des élections provinciales avaient lieu aujourd'hui au Québec, pour le candidat de quel parti voteriez-vous? (avec rappel et répartition des indécis et des discrets)

Infographie La Presse

SONDAGE SOM La Presse

Satisfaction à l'égard du gouvernement Bouchard

	Très satisfait	Plutôt satisfait	Plutôt insatisfait	Très insatisfait	NSP / NRP
Total (n: 995)	6,1 %	42,7 %	26,2 %	18,2 %	6,8 %

■ En général, à propos du travail du gouvernement provincial de M. Lucien Bouchard depuis le début de l'année 1997, diriez-vous que vous êtes...

Satisfaction à l'égard du gouvernement Chrétien

	Très satisfait	Plutôt satisfait	Plutôt insatisfait	Très insatisfait	NSP / NRP
Total (n: 995)	6,2 %	42,9 %	30,7 %	13,9 %	6,3 %

■ En général, à propos du travail du gouvernement fédéral de M. Jean Chrétien depuis le début de l'année 1997, diriez-vous que vous êtes...

Infographie La Presse

SONDAGE SOM La Presse

Intention de vote aux élections fédérales des Québécois

	Parti Libéral du Canada	Parti Progressiste Conservateur	Nouveau Parti démocratique	Parti Réformiste	Bloc Québécois	Autres
Total (n: 810)	31,5 %	30,9 %	3,5 %	1,1 %	29,6 %	3,4 %
Région						
Québec-Métro (n: 246)	29,8	29,3	3,7	-	33,1	4,0
Montréal-Métro (n: 367)	39,1	26,4	4,9	1,8	25,5	2,3
Ailleurs en prov. (n: 197)	23,2	36,5	1,9	0,5	33,4	4,6

■ Si des élections fédérales avaient lieu aujourd'hui au Canada, pour le candidat de quel parti voteriez-vous? (avec rappel des indécis et des discrets)

Infographie La Presse

Le PLQ en difficulté chez les francophones

C'est l'Action démocratique qui en profite le plus

CHANTAL HÉBERT

Si des élections provinciales avaient eu lieu cette semaine au Québec, le Parti libéral de Daniel Johnson aurait été décimé en territoire francophone.

C'est ce qu'indique un sondage SOM réalisé entre le 11 et le 21 novembre qui situe, après répartition, les intentions de vote en faveur des principaux partis à 36,5 % pour le PLQ contre 43,7 % pour le Parti québécois et 13,8 % pour l'Action démocratique.

Ces chiffres signifient que même si le PQ n'améliore pas son score relativement aux appuis récoltés lors des dernières élections provinciales, le PLQ n'en continue pas moins de perdre des plumes, principalement au profit de l'ADQ. Dans les faits, le recul qui en résulterait pour la formation de Daniel Johnson est pire que le résultat global ne semble l'indiquer à première vue.

C'est que la désaffection à l'égard du PLQ est particulièrement marquée en territoire francophone. À l'extérieur de Montréal (47 %) et de Québec (31 %), la formation de Daniel Johnson ne peut actuellement compter que sur l'appui d'un électeur sur quatre, un chiffre qui correspond à sa cote auprès de la clientèle strictement francophone (25,8 %) à l'échelle du Québec.

Ce sondage a été réalisé pendant que le premier ministre Bouchard était en mission commerciale en Asie, à peu près au moment où Québec réussissait à s'entendre avec les municipalités sur ses plans de compression des dépenses et alors qu'il lançait une réforme de l'éducation. Ses résultats indiquent que la clientèle péquiste en particulier juge que le gouvernement tire bien son épingle du jeu.

Ainsi, 83 % des électeurs péquistes se disent satisfaits de la performance de leur gouvernement, une donnée qui devrait faciliter la

vie du premier ministre Bouchard lors du conseil national du PQ le week-end prochain.

Sur le front du duel entre la souveraineté et le fédéralisme, les résultats sont par contre moins concluants pour le gouvernement. Le taux de satisfaction à l'égard des gouvernements Bouchard et Chrétien au Québec s'élevait et frôle, dans les deux cas, les 50 %, à raison de 45 % et 54 % respectivement chez les francophones.

La souveraineté continue de traîner la patte. À la question posée en octobre 1995, 45 % des électeurs auraient répondu OUI cette semaine contre 55 % pour le NON, tout cela après répartition.

Le Bloc québécois, qui est particulièrement identifié à l'option, continue sa chute. Il ne recueille plus qu'un tiers des intentions de vote des Québécois, soit autant, à quelques poussées près, que le PLC et le PC.

Chez les francophones, la formation souverainiste ne devance les

conservateurs de Jean Charest que par quelques points. Il faut dire que c'est pendant la période du sondage que le leader parlementaire du Bloc, Michel Gauthier, a évoqué publiquement l'hypothèse de la disparition de sa formation d'ici les prochaines élections fédérales.

Enfin, à en croire ce sondage, Jean Charest est bien avisé de prendre ses distances du PLQ. La majorité de ceux qui ont voté pour le Parti conservateur en juin dernier ne sont pas enclins actuellement à appuyer la formation de Daniel Johnson. Un tiers d'entre eux privilégient plutôt le Parti québécois tandis qu'un autre quart penche pour l'ADQ. Le week-end dernier, le chef conservateur indiquait qu'il ne donnerait pas officiellement à ses troupes le mot d'ordre d'appuyer les libéraux provinciaux au prochain scrutin.

Réalisé auprès de 995 Québécois, le relevé de la maison SOM comporte une marge d'erreur de 3,7 points 19 fois sur 20.

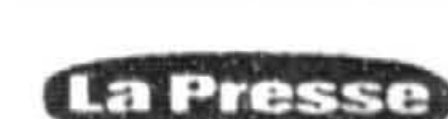


DONNEZ UN SAC DE COUCHAGE. C'EST UN GESTE CHALEUREUX.

Déposez vos sacs chez :



En collaboration avec :



ENCANS

AVIS PRÉLIMINAIRE
ENCAN PUBLIC SANS RÉSERVE
MONTRÉAL, (CARIGNAN), QUÉBEC, CANADA
MARDI 25 NOVEMBRE 1997
LIEU DE LA VENTE:
1157, CHEMIN BRUNELLE,
CARIGNAN (QUÉBEC) J3L 4A7
TÉLÉPHONE: (514) 658-0808
TÉLÉCOPIEUR: (514) 658-7313

Liste partielle:

14-TRACTEURS SUR CHENILLES: 3- Case D1150 LGP, Case D1150, Case 450, Cat D8K, Cat D7F, Dresser TD8E, 2- IHC TD20B, 2- Komatsu D85E-18, Komatsu D85A-12, Komatsu D65P-3 LGP, **CHARGEUSES SUR ROUES:** 2- Cat 966C, Cat 966B, Cat 950B, Cat 950, Cat 930, Hough 65, 1988 John Deere 444E, Komatsu WA450, Massey Ferguson 650, Trojan 1700, Volvo 4500, **CHARGEUSES SUR CHENILLES:** Cat 963 LGP, 1988 Cat 953, IHC 250C, IHC 125C Series E, 12- NIVELEUSES: Austin-Western Super 500 6x6, 2- Cat 16, Cat 14B, 1992 Champion 740A Series III, 2- Champion 740, Champion 720, Champion 605T, John Deere 770B, John Deere 670A, Wabco 666B, **15- EXCAVATRICES:** 1995 Cat 330L, 1994 et 1993 Cat 320L, 1988 Cat 235C Trencher, 1988 Hitachi EX270LC, 1988 John Deere 490D, 1990 Koehring 6620LC-7, 1989 Koehring 6612-7, 1988 Komatsu PC220-LC3, 1988 Komatsu PC200-LC3, 1988 Komatsu PC200-3, 1988 Komatsu PC120-3, 1988 Link-Belt LS4300 Series C, Link-Belt LS4300 Series C, **MINI-EXCAVATRICES:** 2- 1991 Nissan N150, **RÉTROCAVEUSES:** Case 780, Case 580D, 1991 Cat 416 Series II 4x4, Kubota L295DT 4x4, **COMPACTEURS:** 1993 Cat CS563 SD, Raygo 404B, MBWS D33 Walk Behind, **CHARGEUSE À BILLOT:** Koehring 630L, **DEBUSQUEUSE:** Timberjack 208D Line, **CONCASSEUR:** Cedarapids 645 Super Commander Jaw, **PLANT DE TAMISAGE:** Barber-Greene PK550 Portable, **CONVOYEURS:** 24 po x 12 pi, 20 po x 8 pi **CAMIONS TRACTEURS:** Ford LTL9000 T/A, 2- Ford L9000 T/A, Ford L9000 S/A, 1989 Freightliner FLC12064 T/A, IHC S2300 T/A, IHC F9370 T/A, 1992 IHC 3300 Glidered T/A, Kenworth W900B T/A, 1992 et 1990 Kenworth T800 T/A, Mack R713 Superliner T/A, Mack RW613 Superliner T/A, Mack R766ST T/A, Mack R688ST T/A, Mack R686 T/A, Mack DM685S T/A, 1992 Mack CH613 T/A, 1988 Volvo WIA64T T/A, 1994 et 1993 Western Star 496F T/A, **CAMIONS DOMPEURS:** Chev. C60 S/A, Chev. 3500 Crewcab S/A, 1989 Dodge 350 S/A, Dodge Ram 350 S/A, 1988 Ford L9000 T/A, 2- Ford 8000 T/A, Ford 8000 S/A, Ford F800 S/A, 1988 GMC 3500 High Sierra S/A, IHC 2500 T/A, IHC F2674 T/A, IHC F2575 T/A, 2- IHC F2574 T/A, IHC S2500 T/A, IHC F1800 Loadstar T/A, 1988 Mack R688ST T/A, Mack R688S T/A, Mack RD688S T/A, Mack RD686S T/A, Mack DM607 T/A, **CAMIONS À NEIGE:** Chev. 4x4, 2- 1988 Ford F305 4x4, 1988 Ford F150 4x4, FWD 4x4 S/A, GMC 1500 4x4, IHC 1724 S/A Sander Truck, Mack RD685S T/A Sand, Scard Senior Snowblower, 1993 Trackless MT5 Series V 4x4 Articulated Sidewalk Plow, **BÉTONNIÈRES:** Kenworth K154 T/A, 2- Mack DM686 T/A, **CAMION CITIERNE À CARBURANT:** Westank 50,000 litres alim. Tr/A, **CAMION À NACELLE:** 1989 Ford E350 S/A, Ford 350 S/A, IHC S1824 S/A Twin, 1989 et 1988 IHC 1954 S/A, IHC 1854 S/A, **CAMIONS:** Kenworth KFC121 S/A Fire, 1990 IHC 4900 S/A Sanitation, 3- Volvo WXL64 T/A Sanitation, camion grue, camion-citerne à carburant, camions de service, cabine et châssis, camion-souris, camion plates-formes, camionnettes, etc. **FARDIERS SURBAISSÉS:** Custombilt 50-T, Tr/A, 1997 Danmark Tr/A New - 1998 Fontaine 50-T, Tr/A, New - 1997 Fontaine Specialized 60-T, Tr/A, Gaymor 40-T, Tr/A, Rogers 35-T, Tr/A, Trailmobile 25-T, Tr/A, Witzco Challenger RG50 50-T, Tr/A, **DIABOLO:** 12 x Jeep Dolly, **REMORQUES:** 11- 8 x 40 pi Field, 4-Atco 12 x 60 pi Domitory, 4- Atco 12 x 65 pi Domitory, Travelite 8 pi 60 x 16 pi Field, Hiboys, remorques à bilot, remorques-citerne à carburant, remorques d'équipement et utilitaires, remorques pompes, remorques fermées, remorques agricoles, Reel, container chassis, etc. **37- CHARIOTS ÉLEVATEURS / FORKLIFTS:** Cat V225B 12-t., cat. V200B 10-t., cat. V180 9-t. Clark C500Y80D 4-t. Clark 5,000 élec. trans pallet lift, Ford 1600LD, 8,000 lb. Hyster H200ES 10-t., Hyster H110XL, 3- Hyster E60XL33 5,000 lb élec., Hyster E50XL33 3,500 lb élec., 2- Hyster E50XL33 3,500 lb élec., Hyster B40XL 4,000 lb élec. trans pallet lift, Hyster E40XL33 3,500 lb élec., Hyster E30XL 2,800 lb élec., Hyster E30XL33 2,000 lb élec., Komatsu SF225 5,000 lb, 2- 1990 et 4-1988 Lansing POES 11.5 / 2.0 2,000 lb élec. trans pallet lift Powerworker 4,000 lb trans pallet lift, 2- 1991 Raymond 1520PC30TT 3,000 lb élec., 1994, 2- 1993 et 2- 1990 Raymond 31SR40TT 4,000 lb élec. Reach, Raymond 140PC30TT 3,000 lb élec., 3- Raymond 31SR40TT 2,000 lb élec. Reach, **PLATES-FORMES CISEAUX:** 2- 1990 et 1989 JLG 20 pi, **TRACTEUR AGRICOLE:** John Deere 2120, **VÉHICULES TOUT-TERRAIN:** Bombardier SV301G, Bombardier SV250G, Bombardier SV250D, Bombardier SV200G, Bombardier MC75 Muskeg, Bombardier MC73 Muskeg, Bombardier Muskeg, 2- Bombardier BR60, 2- Bombardier SW48, Bombardier FN20, Bombardier B10, Bombardier J5 Tractor, 2- Cat GT1000 Muskeg, Honda TRX350H 4x4, Tucker Sno-Cat 1642MCT, **BALAIS:** 1991 Armadillo SW9XT, 1991 Custombuilt S/A Pull Type, Tennant 240, **DIVERS:** Ramsey 10201 Electronic Truck Scale, automobiles, snowmobiles, foreuses, compresseurs, génératrices, groupe d'éclairage portatif, soudeuses, pompes, attachements, etc.

Pour brochure gratuite, téléphonez ou fax
 Bur (514) 658-0808 • Fax (514) 658-7313

1157, Chemin Brunelle, Carignan, Québec, J3L 4A7

Internet: www.rbauction.com

rb Les Encans RITCHIE BROS.

LIQUIDATION G.E.B.

Dans l'affaire de N.T.A. (1997 inc.) fabriquant de nourriture pour animaux, nous vendons de gré à gré sur les lieux au
1225, rue DELORME, local 104, ST-HYACINTHE, Québec.
VENTE: LE JEUDI 27 NOVEMBRE 1997 DE 9 H À 17 H

1 Scelleuse ELLIOTT Mod: 52-16 (cartonneuse) avec injecteur à colle Nordson • 1 emballeuse FOPAC mod: 458L • 1 cartonneuse mod: 40 (petites boîtes) + injecteur à colle • 1 formeuse, scelleuse Woodman • 1 remplisseuse 2 bal. élect. • 1 fitezmi pulverizer pour chapelure • 1 convoyeur 36" x 7' - 3 conv. 12" x 9'6" • 2 conv. avec courroies 12" x 40" • 3 conv. 12" x 40" • 1 balance • 1 hotte s.s. • 1 hpt pak heater • 1 scelleuse LO-VERO • 9 fours à pain EKA 110V • 1 meuble s.s. • 1 évier s.s. • 1 faconneuse à pâte • 1 four rotatif gaz, huile LGM1 700 000 BTU • 13 chantos • 360 plateaux • 1 mouleur à biscuits BERNIER (rotary molder) • 15 moules ronds 30" lge. bronze • 1 chariot élévateur élect. cat. 3 000 lb FFLS.S. • 1 soudeuse CANOX A.C. 300 amp. • 1 ventilateur • 1 mélangeur • 1 compresseur WABCO 20 HP • 1 remplisseuse KALISH 1 bouteille • 4 réservoirs s.s. + agitateur • 1 adducisseur • 1 mélangeur Grey Light • 2 compresseurs neufs DEVILBIS 5 et 7 1/2 HP 220 V et autres.

PREMIER ARRIVÉ, PREMIER SERV.

CONDITIONS: COMPTANT

Cette liquidation est faite par Georges E. Boucher,
 38, rue Girouard, Victoriaville (Québec) G6P 5S5
 • Tél.: 819-357-2004 • Fax: 819-357-1777.

ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC

ENCAN PUBLIC

Principalement pour notre compte et/ou autres parties intéressées.
LE MERCREDI 26 NOVEMBRE À 11 H PRÉCISES
 (Inspection le mardi de 10 h à 17 h)
au: 2111-D, St-Régis, Dollard-des-Ormeaux
 (Direction: Transcanadienne sortie Des Sources nord, droite Brunswick, droite Deacon et gauche St-Régis)

MOBILIER DE BUREAU ACAJOU

MOBILIER DE BUREAU NEUF: (5) suites présidentielles acajou (bureaux et crédences) • (3) superbes ensembles exécutifs avec huchers

TABLES DE CONFÉRENCE: 10', aussi 8' et 6' • (6) stations en U et L • (50) chaises cuir bourgeoise, noir • classeurs latéraux NEUFES, 2, 3, 4 et 5 tir. • (3) stations ordinateur • plusieurs chaises d'opérateur et stéro pneumatiques.

10 ORDINATEURS PENTIUM

(3) M-2 PENTIUM 200 MMX 32 meg ram, 1 gig d.d., multi-média, SVGA 14" • (2) COMPAQ PROLINEA P120, (2) COMPAQ PROLINEA P100, (3) COMPAQ PROLINEA P75, tous avec 8 meg ram, 630 d.d., écran couleur 14"

PHOTOCOPIEURS ET DIVERS

CANON NP 4050 et 8530 • KONICA 3035, 3135 et 2020 • MINOLTA EP 4300 a / alimenteur et trieur • MITA CD 5685, 7085, 1755 • SHARP SF 8570 et 9800 • RICOH FT 3213 • SANYO 9450 • Caisse enregistreuse SANYO ECR-445 • Systèmes CB MOTOROLA et UNIDEN.

LES ENCAN • BELEC AUCTIONS INC.

• À VENDRE ITEM PAR ITEM selon les conditions affichées
 • DÉPÔT 25% COMPTANT OU CHEQUE VISÉ remis avec mise
 • SOLDE AU COMPTANT OU CHEQUE VISÉ
 • PRIME D'ACHETEUR 10%
 Tél.: 683-0661

ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC

ENCAN PUBLIC

DATE
 Le mardi 2 décembre 1997 à 10 h
INSPECTION
 Le lundi 1er décembre 8 h 30 à 16 h 30

ÉQUIPEMENT DE PRODUCTION ET DE TRANSFORMATION D'ALIMENTS
BIENS EN SURPLUS DE BRISTOL-MYERS SQUIBB
 sur les lieux au 221 Dundas Street East, Belleville, Ontario

ÉQUIPEMENT DE PRODUCTION
INSTRUMENTS DE LABORATOIRE, DE TEST ET DE CONTRÔLE DE QUALITÉ, SYSTÈMES DE CONVOYAGE ET D'EMPAQUETAGE, ÉQUIPEMENT DE MANUFACTURE, CHARIOTS ÉLEVATEURS — ÉQUIPEMENT DE MANUTENTION

VENTE AUX ENCHÈRES EN DOLLARS U.S.
DÉPÔT REMBOURSABLE DE 150 \$ EXIGE À L'INSCRIPTION
 LES CONTRATS MANUTENTIONNELS ET UNE COMMISSION PROJET DE 10 \$ S'APPLIQUENT

CONTINENTAL PLATS CANADA CORPORATION

ENCANTEURS, ÉVALUATEUR
 TÉL: (514) 395-4444
 1-800-643-2338
 FAX: (514) 395-8811
 INTERNET: www.jupiternet.com/epce

TÉLÉPHONE POUR OBTENIR UN DÉPLIANT GRATUIT
 DES CARTES DE CRÉDIT ET DE DÉBIT SONT ACCEPTÉES
 SEULEMENT POUR LES BIENS QUI PEUVENT ÊTRE
 EXPORTÉS IMMÉDIATEMENT APRÈS L'ENCA

ENCAN PUBLIC

Selon le mandat d'une institution financière et autres
ÉQUIPEMENT COMPLET DE CLUB VIDÉO
 sera vendu

Le mercredi 26 novembre 1997 à 13 h 30
 Au: 337, boul. Ste-Rose, Laval Ouest (Québec)
LISTE PARTIELLE: Approx. 4500 vidéocassettes • Approx. 144 cassettes de jeux • Ordinateur Mega c/a écran, clavier • Magnétoscopes Goldstar, Zenith, Akai • Jeux Sega • T.V. 28" et (2 21") Philips • Compteur de service • 7 présentoirs de plancher • 5 étagères murales • Enseignes néons "Nouveautés", "Adultes" • 3 affiches néons de vitrine • Caisse enr. Sharp • Etc.

INSPECTION: Le matin même de l'encan dès 9 h
CONDITIONS: 25 % à l'adjudication, balance comptant ou chèque certifié, sujet aux conditions affichées, 10 % prime d'acheteur.

FOURNIER

ENCANTEURS

514-666-1251

2380 Mtl. Masson, Laval, Qc H7E 4P2 • Fax: 514-666-0562

PRÉAVIS D'ENCAN

Draco Kirsch

FERMETURE D'USINE
 FABRICANT DE DÉCORS DE FÊTES

INSPECTION: 2 DÉCEMBRE DE 9:00 À 17:00
ENCAN: 3 DÉCEMBRE À 10:00

605 BOUL. D'IBERVILLE, REPENTIGNY

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS
 CONTACTEZ: DANIEL LATOUR (514) 495-2314

Maynards

LIQUIDATEURS • ENCANTEURS • ÉVALUATEURS

ENCAN PUBLIC

RAISON: FERMETURE DE NOTRE ENTREPÔT
au: 358, GUIMOND, LONGUEUIL
 via: tunnel H-Lafontaine Rte 20, sortie 91 rue De La Metropole

MERCREDI 26 NOVEMBRE À 10h30
VISITE: MARDI 25 NOV. de 10 h à 16 h
 seront vendus

ENV. 500 LOTS DIVERS
D'ÉQUIPEMENTS DE RESTAURANT, DE BUFFET DE BAR, D'ÉPICERIE, DE DÉPANNEUR DE RÉFRIGÉRATION, ETC.

Les lots comprennent: Chaises, tables, tables à buffet, équipements de cuisine, 10 congélateurs et réfrigérateurs assortis, compteur BERG, poêle chinois, vaisselle neuve et usagée, etc. et bien d'autres marchandises trop long à énumérer ici.

POUR LISTE DÉTAILLÉE
Tél.: (514) 990-1070
Fax: (514) 462-3482

CONDITIONS: Dépôt 25% comptant - Balance comptant, chèque certifié et selon conditions annoncées lors de l'encan - 10% Frais d'encan.

ENCANS EXPERTS INC.
 ENCANTEURS - LIQUIDATEURS - ÉVALUATEURS

ENCAN PUBLIC

EQUIPEMENT DE TRAITEUR ET DE RESTAURANT

Mercredi 26 novembre 1997, 10 h 30
au 944-B, Chemin Trudeau, Belloil
 (autoroute 20, sortie 109, côté sud, près du viaduc)

Liste partielle:
 Chaudière réfrigérante 8' x 12' **FOSTER**, évap. 2 vent. • Four convection élect. **VULCAN** mod. EC03 • Friteuse à polets élect. **BB KING** ALF-4B • Four à pizza convoyeur double CTX mod. DZ-55, 208/230 1 phase • Mélangeur 60 pintes **DOYON** S-601 avec accessoires • Mélangeur à pâte 30 pintes **BLAKES-LEE** mod. F30, av. access. • Mélangeur **UNIVERSAL** avec access. • Cuisinière 10 ronds, 2 fours, gaz **VULCAN** • Cuisinière 10 ronds, gaz **IMPERIAL** • 1 feu au gaz **GARLAND** • 2 friteuses au gaz **VULCAN** 90 000 BTU • Friteuse à bœufes **GARLAND** au gaz • Egouttoir à frites • Mini-four à pizza **BAKERS-PRIDE** MO51E • Grille charbon de bois 42" **IMPERIAL** • Base équipement a / 130" x 42" • Présentoir pâtisserie **MIKE** mod. WPC-50C • Présentoir pâtisserie 2 portes vitrées **CUSTOM** DC-48 • Trancheur **GLOBE** • 2 armatures à pâtisserie • Laminor à pâtisserie • Machine à café **BARD-O-MATIC** SS-700 • Four à croissants rotatif **AU VU** • Tête pour pompe à bère en fut • Unité mobile réfrigérée pour bère en fut **TRUE** • Congélateur horizontal **WESTINGHOUSE** • Congélateur vertical **VIKING** • 2 congélateurs **DANBY**, vert. • 2 congélateurs horz. 6' et 3' • Evap. **KEEPRITE** • Compresseur • Salamandre électrique mod. CM-36 • Étuve mobile en alu. • Table à vapeur élect. **ERL** TCP-60-E • Table de travail a / 132" x 32" • Table de travail a / 130" x 60" • Table a / 130" x 42" • Comptoir a / 12 niveaux • 4 tables de travail métal / arbonite, 24" x 72" x 36" • 1 hotte ventilation 6' a / 1, sans grille • Table pré-encage 2 cuves en a / 112" • Table pré-encage 1 cuve a / 112" • Ever double a / 1 • Meuble bar av. évier • Réfrigérateur à lait double **ARNETT** • Réfrigérateur domestique, blanc • Congélateur horizontal **SIMPlicity** • Grille-pan 4 tranches **GE** • Balance **FAIRBANKS** • Caisse-enregistreuse • 2 balances électroniques • Support d'équipement a / 1 • 3 robots culinaires • 2 poêlons, chaudrons et casseroles assortis • Lot de passeroles, louches et ustensiles cuisine • 30 tôles cuisson alu. 18" x 26" • Présentoir mural 3 pièces • 2 unités rangement grillage 24" x 48" x 48" • Étagère 4 niveaux 18" x 18" • 3 supports métal, 16" x 36" x 60" • 5 étagères à cabarets, mobiles • Support micro-ondes **PANASONIC**

AMEUBLEMENT RESTO ET TERRASSE: 115 chaises parterre bleues • 22 tables parterre bleues • 4 tables parterre rondes bleues • 18 tables parterre rondes vertes • 13 pieds de table métal • 20 dessus table 30" x 30", 14 dessus table 30" x 48".

Inspection: Mardi 25 novembre 1997, de 9 h à 17 h
Frais d'encan 10%;
Dépôt: 25% argent comptant ou chèque visé;
Balances: argent comptant ou chèque visé.

GESTION BARIL INC.
 Commissaire-priseur
 Tél.: (514) 397-0114, fax: (514) 766-1883

ENCAN PUBLIC

SALLE DE BILLARD 20 TABLES

ÉQUIPEMENT COMPLET BAR, SONORISATION, ETC.

Jeudi 4 décembre 1997, 10 h 30
au 944-B, Chemin Trudeau, Belloil
 (autoroute 20, sortie 109, côté sud, près du viaduc)

Liste détaillée dans La Presse du samedi 29 novembre.
Inspect: Mercredi 3 déc. 1997, de 9 h à 17 h
Condit: Frais d'encan 10%
Dépôt: 25% argent ou chèque visé
Balances: argent ou chèque visé

GESTION BARIL INC.
 Commissaire-priseur
 Tél.: (514) 397-0114, fax: (514) 766-1883

ENCAN PUBLIC

VÊTEMENTS CALAVERAS & SOUTH BEACH (FAILLIS) & AUTRES BOSSIERES

VÊTEMENTS SPORT • HOMMES ET FEMMES / SOULIERS SPORT / ARTICLES DE SPORT / FOULARDS ET MITAINES POLAR / ÉQUIP. BOUTIQUE / DIVERS / ROULANT

(Inventaire approx.: 158 000 \$)
 seront vendus item par item et / ou en lots séparés

Le jeudi 27 novembre 1997 à 10 h 30
 Au: 2380, montée Masson, Duvernay, Laval
 (Aut. Laval Est (440) ou Aut. 25 ou Pie-IX, sortie 16 à gauche)

LISTE PARTIELLE: VÊTEMENTS SPORT: Jeans • Jakcuits sport • Parkas • Blazers • Jumpers • Vestes • Kangourous • Cotton ouate • Chemises • T-shirts • Chauds • Casquettes • Casques bini • Bas nylon • Tugues • Centurs • Polos • Gants • Sous-vêtements • Pantalons • Jupes • Blouses • Ens dames • 2 pces • Shorts • Gants sports • Etc. **SOUILLERS SPORT:** Escarimes • Sandales • Etc. **ARTICLES DE SPORT:** Bottes et chaussures planches à neige • Tentes • Casques vélo • Sacs rangement sacs • Lunettes solaires et aquatiques • Accessoires de vélo • APPROX 3 000 FOULARDS, MITAINES, BANDEAUX ET COUVERTURES POLAR • ÉQUIPEMENT COMPLET DE BOUTIQUE: Corroptors • Rotobros • Supports à vêtements • Caisies enr. • Etc. **DIVERS:** Four-hot • Sacs dos bébé • Bijoux mode ass. • Bracelets montres • Etagères • Colliers et boucles orvies • Boucles ceintures • Etc. **ROULANT:** Dodge Grand Caravan 1992, 7 pass., auto., climatiseur, vitres élect. • Oldsmobile 1992, 6 cyl., 4 p., auto., climatis. • Ford Taurus 1988, 6 cyl., 4 p., auto., climatis. • Hyundai Stellar 1986, 4 p., auto., vitres élect. • Lincoln Town Car 1986, 6 cyl., 4 p., auto., air climatisé, vitres élect. • Honda Prelude 1985, 2 p., auto., tout ouvrant • Plymouth Voyager 1989, 3 p., 3 vit.

INSPECTION: Le mercredi 26 novembre 1997 de 9 h à 17 h
CONDITIONS: 25 % à l'adjudication, balance comptant ou chèque certifié, sujet aux conditions affichées, 10 % prime d'acheteur.

FOURNIER

ENCANTEURS

514-666-1251

2380 Mtl. Masson, Laval, Qc H7E 4P2 • Fax: 514-666-0562

ENCAN PUBLIC

VENTE SOUS CONTRÔLE DE JUSTICE
 AVIS EST DONNÉ QUE FOURNIER ENCANTEURS a été désigné pour procéder par vente SOUS CONTRÔLE DE JUSTICE AUX ENCHÈRES

ÉQUIPEMENT COMPLET DE BEIGNERIE
 Le mardi 2 décembre 1997 à 10 h 30
 Au: 6150, Côte St-Luc, Montréal (Québec)

Cour Supérieure, Canada, Province de Québec
 District de Montréal No 600-05-026127-973

Base: Canadiane Impariété de Concessions 11
 307913 Canada Inc. et Poulin de Beignier de mte-encan

Mélangeur M802 Hobart c/a acc. • Mch remplissage à beignes **Edhard** • Eluve Ip. **Servolitt** Eastern • Four à convection **Blodgett** 2 étages, 4p. • Grillor a / 1 • Holman infra-rouge • **Rachauds**, **Garland**, **dl**, **Wells** • Micro-ondes a / 1 • Sharp • Grille-pan a / 1 • Hobart • Rechaud à soupe • Présentoir a / 2 sections 6' • 4p. c/a menu lumineux • Eluve H. & R. 2p. • 2 congélateurs 4p. a / 1 • **Foster**, **Traulsen** • Machine à glace **Whirlpool** • Réf. **Coldstream** 2p. • Lave-vaisselle a / 1 • **Hobart** • 14 charlots à plateaux • Tables a / 1 • 8'X3' • 6'X3' • Table à découper 4'X3' • Balance **Toledo** • Saupou dreuse avec filtre **Filtrator** sur roues • Mch. chocolat chaud **Jet Spray** • Broyeurs à café **Grindmaster**, **Burn** • (2) cafetières **Burn** • **Bacquin**, 5 de pl. 2 de 2 pl. • 15 laboroires • Ote paniers métal • 20 tablettes métal • Syst. surveillance c/a caméra, magnétoscope T.V. • 5 cassettes formation • (2) cassettes enr. **Omron** • **Babbar** • Horloge ponçon **Acropoint** • Vestiaire métal • Escabeau • Chaudière-essoreuse • Classeurs • Extincteurs • Ote ustensiles ass. • Calc. **Sharp** • 3 luminères urgence • Fourbilles • Boyau 25" • Horloge **MISE À PRIX**: 23 835 \$

et pour le compte de **Poulin de Beignier**, Syndic
 Friteuse à beignes **Pittman** 32"X29" 2p. • Hotte a / 2 sections • Système **CO** **Kiddle** • Poêle élect. 2r. **Garland** • Caméras de surveillance a / 1 c/a réf. **2p** **Quantom**, compresseur, distributeur à assiettes et évier • 32" c/a présentoir à beignes et rechaud • Machine à glace **Crystal Tips** • Chariot à plateaux 1p. c/a étuve • **Eura**: double 4', 24"X24" • Enseignes, lumineuse 14" programmable, (2) 48" **Dunkin** Donuts • Neon pour moulinquin **Wells** • 2000000 • 2 • 2 balances **Defecto** • Moules à muffins • Lot étagères • Bacs sur roues • Radio **Lloyd** • Plantes.

INSPECTION: Le lundi 1er décembre 1997 de 10 h à 17 h.
CONDITIONS: 25 % à l'adjudication, balance comptant ou chèque certifié, sujet aux conditions affichées.

FOURNIER

ENCANTEURS

514-666-1251

2380 Mtl. Masson, Laval, Qc H7E 4P2 • Fax: 514-666-0562

ENCAN PUBLIC

Dans l'affaire de
2978695 Canada Inc.
GROUPE PHOTO CONCEPT INC.
ÉQUIPEMENTS DE DÉVELOPPEMENT DE FILMS

seront vendus en lots détaillés
DATE DE L'ENCAN
LE MARDI 25 NOVEMBRE À 10 H 30
AU 8190, rue Champ d'Eau, St-Léonard

VISITE DES ACTIFS: Le lundi 24 novembre entre 10 h et 17 h au 8190, rue Champ d'Eau à St-Léonard.

Liste partielle:
 (1) Postérieur France • (1) Leader LAB II, 50 HZ 135 X • (1) Print Leader FR 50 HZ • (1) Self 4C couleur version française monnayeur à jetons PLV.

CONDITIONS: Dépôt 25% comptant ou chèque certifié — Balance comptant ou chèque certifié — Frais d'encan, 10% — Autres termes et conditions affichés sur les lieux.

ENCANTEUR, LIQUIDATEUR, É

1514 976-7111

POUR FAIRE CONNAISSANCE...

1 900 451 7111

Autres indicatifs régionaux

FEMME CHERCHE HOMME

58 ANS MAIS PAS MÈRE
52", poids santé, en forme, aime bien ar, ski de fond, soeurs tranquilles avec bon livre, cherche compagne même âge, n-fum
B.V. 12601

TAGUINE ET SPONTANÉE
Dénis, 38 ans, 5'10", 130 lb, monoparentale, aime voyager, cherche H simple, dynamique, franc, n-fum, stable, aimant enfants +
B.V. 12604

PROFESSIONNELLE JEUNE 40AINE
Blonde, vx bleus, mince, vive, autonome, n-fum, aime campagne, fleurs, jardin, cherche professionnel raffiné, pour complicité et passion
B.V. 12192

SOURIANTE ATTRAYANTE ET ÉPANOUIE
Johanne, 39 ans, blonde, vx pers, monoparentale, autonome, cherche H 40-50 ans, mince, aimant vie, bon vin, aime moto, sports
B.V. 12607

BONS MOMENTS À DEUX CHACUN CHEZ SOI
5'6", belle app, saine, courtoise, cherche H 45-55 ans, 5'10" et plus, belle app, galant, aimant tennis, natation, soleil, campagne
B.V. 12398

HOMME DE CLASSE 50 ANS ET PLUS
40aine, charmatte, sensible, cherche H raffiné, mance, châteaux, valeurs profondes, pour dialogues, saines, tendresse partagée
B.V. 12609

JOLIE PROFESSIONNELLE ACTIVE
37 ans, m-intello, m-sportif, 1 enfant, aime restos, canoë, spectacle, cherche professionnel sélectif, honnête, sans du thumour
B.V. 12606

GRANDE MINCE ET ÉLÉGANTE
Belle 50aine, femme de choix pour professionnel ou H d'affaires sélectif, grand, n-fum, sensible, désireux de vivre un grand amour
B.V. 12617

CHERCHER PROFESSIONNEL ANGLOPHONE
Professionnelle, 44 ans, mince, belle app, n-fum, cherche H 45-57 ans, grand, doux, n-fum, pour perfectionner son anglais
B.V. 12626

JOLIE BLONDE AVEC Vx BRUNS SPORTIVE
Rive-Sud, 35 ans, 5'6", 108 lb, sans enfant, sens de l'humour, cherche H 35-42 ans, 5'7" et plus, poids prop, belle app, n-fum, ouvert
B.V. 12627

SIMPLICITÉ ET COMPlicitÉ
41 ans, active, joyeuse, déterminée, cherche compagne 40aine, libre, heureux, voulant s'investir dans une relation
B.V. 12632

TAGUINEUSE, SPONTANÉE, JOVIALE
Sagittaire de 38 ans, 5'5", 130 lb, aime santé, comédies, suspenses, cherche H simple, dynamique, franc, n-fum, aimant enfants
B.V. 12634

BELLE SKEUVE, BLONDE ET MINCE
37 ans, sans enfant, cherche H 34-45 ans, sportif, mince, beau, éduqué, libre, n-fum, sensible, chaleureux, désirant relation stable
B.V. 12639

CULTURE, VIN ET GASTRONOMIE
Professeur, jol, petite et mince, aime culture, vin, gastronomie, cherche professionnel n-fum, cultivé, 45-55 ans
B.V. 19911

POUR RELATION SAIN
Lavalloise de 60 ans, 5", 110 lb, n-fum, dynamique, sportive, cultive, autonome, cherche compagne 55-65 ans, avec affinités
B.V. 12648

ÉQUILIBRÉE, POLYVALENTE
Femme professionnelle, 26 ans, 5'7", mince, cherche H 27-32 ans, grand, sérieux, instruit, intègre, sens de l'humour
B.V. 12656

FRANÇAISE DOUCE ET CALINE
60aine mince, jeune de visage, corp, et cœur, humour, goûts éclectiques, cherche grand bel H libre, bon niveau socio-culturel
B.V. 12662

POUR RIRE, SKIER ET AIMER
Professionnelle de 57 ans, autonome, allure jeune, sports, pour les défis, joyeuse et heureuse, cherche grand complice cultivé
B.V. 12678

GENTILHOMME RECHERCHÉ
Famille hors par au cœur tendre, charmante, romantique, profonde, 5'10", chev longs, espère H noble d'une mine intéressante
B.V. 12667

32 ANS, JOYEUSE, VRAIE ET SPORTIVE
Catholique pratiquante cherche partenaire de danse folklorique québécoise, 30-40 ans, célibataire, responsable, éduquée, mêmes valeurs
B.V. 12663

ÂME SOEUR DÉSIRÉE
37 ans, 5'3", poids santé, chev bruns, vx bleus, sexy, cultive, courtoise, sportive, cherche beau grand H brillant, spirituel et sélectif
B.V. 12691

COMPlicitÉ, AMOUR, BONHEUR
Professionnelle, 54 ans, 5'5", mince, loi mince, aime sports, pour voyages, cherche H chaleureux, 55-63 ans, n-fum, sportif
B.V. 12621

GÉNIE ROMANTIQUE RECHERCHÉ
Élégante professionnelle de la rive-sud, 39 ans, poids santé, cherche professionnel franc, jovial, pour relation stable
B.V. 19977

MI-INTELLECTUELLE MI-SPORTIVE
Professionnelle de 37 ans, rive-sud, 5'7", mince, cherche professionnel 37-42 ans, 5'11" et plus, mince, dans sa peau, dynamique
B.V. 12460

RESPECT DE L'ÊTRE ET SAGESSE
48 ans, grande mince, chev bruns, vx verts, pas complicité, respectueuse, aime rire, sports, voyages
B.V. 12625

PETITE BRUNETTE À LA FIN 40AINE
Rive-sud, belle app, n-fum, honnête, aime ciné, mince, bon vin, cherche H 40-50 ans, 5'10" et plus, poids prop, chev court et sel, aimant dialogues
B.V. 17662

AMOUR ARTS ET ACTION
Belle grande blonde m-50aine, raffinée, cultivée, sélective, cherche H d'affaires ou professionnel, pour amitié durable et plus
B.V. 12636

YUX PETITANS ET BEAU SOURIRE
40 ans, 5'8", 147 lb, active, indépendante, aime ski alpin, cherche H grand, sérieux, bien dans sa peau, prêt à s'engager
B.V. 12647

SKI GOLF ET COMPlicitÉ
Belle blonde, 51 ans, 5", jeune d'allure, passionnée, autonome, cultivée, cherche H 50aine, 55-63 ans, pour partager la retraite
B.V. 12642

ENSEMBLE POUR NOËL
49 ans, 5'4", jol, autonome, libre, romantique, fidèle, curieuse, cherche H libre, grand, belle app, n-fum, pour relation stable
B.V. 12651

FEMME PLEINE RONDEUR
Pier-sportive, curieuse, féminine, autonome, déterminée, spontanée, voulable, aime enfants, ciné, cherche H pour relation stable
B.V. 19953

DISPONIBLE LA FIN DE SEMAINE
Professionnelle, 36 ans, 5'6", mince, active, déterminée, cherche H grand, poids prop, autonome, spirituel, pour s'amuser d'abord
B.V. 12660

CHERCHER TRANQUILLE
M-30aine, grande, évelée, parait bien, cherche H vint, n-fum, éduqué, intègre, sportif, aimant n-fum
B.V. 12659

CHERCHER HOMME ÉPICIEN
Professionnelle début 40aine, 5'3", 118 lb, charmatte, cultivée, cherche H vint, fr, heureux, pour relation intense, romantique
B.V. 12644

BIEN DANS SA PEAU
Professionnelle, 47 ans, sans enfant, fière, aime rire, arts, cherche H sincère, professionnel, sensible, pour relation stable
B.V. 12635

JOLIE BLONDE DE 38 ANS
Sylvie, 5'4", 122 lb, mince, active, professionnelle, cherche compagne sérieux, sportif, stable, pour faire activités skis
B.V. 12679

SÉDUISANTE FRANÇAISE
36 ans, célibataire, cultivée, raffinée, entreprenante, cherche alter ego, pour partir dans la vie
B.V. 12683

L'HUMOUR EN PRIME
50aine radieuse, rondeur élégante, professionnelle accomplie, cherche H ayant aisance du verbe et du sens
B.V. 19796

FÉMININE ET PASSIONNÉE
Professionnelle, 43 ans, 5'7", 135 lb, sans enfant, aime nature, marche, cherche professionnel de 40-47 ans, grand, libre, dans un bel univers et relation stable
B.V. 12421

SPORTIVE DE ST-SAUVEUR-DES-MONTS
49 ans, 5'3", 125 lb, professionnelle, n-fum, déterminée, aime nature, ski, golf, voyages, cherche H 45-54 ans, avec affinités
B.V. 12447

PROFESSIONNELLE DE BELLE APP
37 ans, allure jeune, cherche H 35-40 ans, 5'10" et plus, profond, curieuse intellectuelle, autonome, n-fum, sans enfant
B.V. 12446

SOLITUDE À COMBLER
Diane, séduisante, éduquée, race, cherche H de cœur, 65 ans, art, grand, libre, belle éducation, ouvert d'esprit, respectueux
B.V. 12448

COEUR ET ESPRIT OUVERT
Jeune 50aine, n-fum, sans enfant, aime marche, restos, voyages, surtout dans le sud, cherche H vrai et honnête
B.V. 12449

CROYEZ-VOUS AUX ANGÈS?
Partie dans les nuages, rêve d'un bel H libre, 30-38 ans, pour naviguer sur nuage flottant vers de nouveaux horizons
B.V. 16960

MI-INTELLECTUELLE, MI-SPORTIVE
Professionnelle, 36 ans, 5'7", mince, cherche professionnel 37-42 ans, 5'11" et plus, sens de l'humour, m-intello, m-sportif
B.V. 12460

POUR PROJETS À LONG TERME
Française, 39 ans, 5'3", 135 lb, châtaine, vx verts, curieuse, aime danse, ciné, lecture, marche, cherche H libre, affectueux, sérieux
B.V. 12463

ÉQUILIBRÉE ET CURIEUSE
Louise, équilibrée, aime vie, eau, ar, grands espaces, libérée, cherche H intègre, honnête, sérieux, curieux, aimant vie
B.V. 12464

MINCE ET FÉMININE
39 ans, mince et athlétique, n-fum, aime nature, alimentation naturelle, cherche professionnel mince, optimiste, doux, sérieux
B.V. 12300

POUR FORMER UN COUPLE À LA HAUTEUR
49 ans, 5'9", n-fum, sans enfant, aime marche, cherche H 45-54 ans, d'esprit, de cœur et de corps, 6'3" et plus, n-fum, 46-55 ans
B.V. 12478

GRANDE ET MINCE
48 ans, libre, douce, aime musique, lecture, arts, aime nature, cherche H d'origine latine, avec humour, pour relation durable
B.V. 12486

JOLIE ET CULTIVÉE
Professionnelle début 50aine, m-intello, m-sportive, aime golf, ski, voyages, cherche compagne élégante, chaste, avec affinités
B.V. 12489

SIMPLE, HONNÊTE, SPORTIVE
Belle de 41 ans, poids prop, franchise, sens de l'humour, cherche H 40-50 ans, apparence soignée, n-fum, aime rire, n-fum
B.V. 12195

JEUNE D'ALLURE ET DE COEUR
Jolité blonde, 5'4", 137 lb, élégante, cherche gentil monsieur 60aine, romantique, distingué, aimant voyages, bien vint, sérieux
B.V. 12494

SPORTIVE ET CALME

Chantal, 29 ans, 5'8", aime ski, vélo, plein ar, bouger, soirées romantiques, cherche H 28-34 ans, sportif, aimant aventure
B.V. 12486

50 PRINTEMPS
Sève-Sud, veuve, 5'3", 130 lb, cherche H honnête, fidèle, propre, n-fum, aimant rire, nature, vélo, pour partager loisirs et tendresse
B.V. 12328

ROMANTIQUE ET DYNAMIQUE
Professionnelle, 37 ans, 5'8", vx verts, mère, passionnée, aime littérature, théâtre, cherche H grand, costaud, raffiné, cultivé
B.V. 12499

PETITE ET DYNAMIQUE
Professionnelle de 36 ans, 1 enfant, aime ski, ciné, bon vin, restos, cherche professionnel 37-45 ans, autonome, pour relation stable
B.V. 12500

FEMME ÉLÉGANTE, DISTINGUÉE
55 ans, 5'8", 150 lb, n-fum, aime vie simple, franc, mince, classique, danse, marche, cherche H grand, compatible, heureux
B.V. 12604

POUR COMPLICITÉ
Huguette, professionnelle 50aine, semi-traitée, 5'3", mince, allure jeune, autonome, voyages, respectueux, n-fum, pour complicité
B.V. 12507

À L'INTÉRIEUR COMME À L'EXTÉRIEUR
48 ans, 5'8", taille forte, honnête, vraie, belle, cherche H de classe, profond, aimant nature, avec affinités pour amitié et plus
B.V. 12512

JOLIE MAMAN DE LA RIVE-SUD
36 ans, 5'2", vx verts, douce, aime restos, ciné, danse, cherche H 35-40 ans, 5'7" plus, disponible, romantique, m-sportif, n-fum
B.V. 12613

AMOREUSE DE LA VIE
5'5", 124 lb, féminine, élégante, cherche H 53 ans et plus, authentique, sincère, n-fum, aimant activités culturelles et sportives
B.V. 12619

RAISON D'AIMER LA VIE
60 ans, charmatte compagne, agréable d'esprit, de cœur et de tête, cherche H 45-55 ans, n-fum, pour vie harmonieuse
B.V. 12637

AIME SURTOUT LE SUD
Jeune 50aine, sans enfant, autonome, aime marche, tennis, cherche compagne, pour sortir, balades, ciné
B.V. 12641

AIME THÉÂTRE, SPECTACLES ET PIANO
47 ans, 5'5", 160 lb, cherche H 37-57 ans, 5'8" et plus, apparence soignée, actif, passionné, ouvert d'esprit, aimant animaux
B.V. 14070

MAMAN BIEN DANS SA PEAU
Blonde de 52 ans, poids prop, vx bleus, 2 enfants, professionnelle, dynamique, amable, cherche H grand, simple, sportif, stable
B.V. 12632

PARTENAIRES DE DANSE
Lavalloise de 60 ans, 5'11", 115 lb, aime danse sociale, sœurs en tête-à-tête ou avec amis, cherche H simple, sensible, autonome
B.V. 12637

EXPRESSIVE ET TRANSPARENTE
46 ans, blonde, vx verts, élégante, classique, n-fum, curieuse, aime ciné, musique, cherche H 45-55 ans, cultivé, n-fum, spontané
B.V. 12634

FRANÇAISE SENSIBLE ET SOCIABLE
5'5", 130 lb, baby boomers, aime voyages, activités culturelles, vélo, tennis, lecture, cherche partenaire chaleureux, aimant dialogue
B.V. 18394

CÉLIBATAIRE ACTIVE ET SENSUELLE
Femme professionnelle début 30aine, 5'3", poids prop, châtaine, vx bleus, cherche H 30-40 ans, pour partager d'agréables moments
B.V. 12401

CHERCHER MAMAN BRONTO
36 ans, passionnée de la Bretagne, voile, vent, cherche François ou Breton aimant voile, océan, voyages, pour partager liberté
B.V. 12408

POUR RELATION INTÉRESSANTE
Professionnelle, 49 ans, 5'6", 150 lb, vx pers, active, aime campagne, voyages, cherche H de cœur, 5'10" et plus, n-fum, attentif
B.V. 12636

BLONDE DE L'ESTRIE
Femme aux vx bleus, cherche H humant, curieux, capable de tendres connivences, passionné par la vie, l'amour, les mots, les idées
B.V. 12413

SPORTIVE ET AUTONOME
Diane, 36 ans, 5'3", 115 lb, belle app, autonome, aime nature, sports, cherche H sincère, vint, sportif
B.V. 12419

CHERCHER AMANT DISCRET
Jeune femme célibataire de 28 ans, sans enfant, n-fum, universitaire, discrète, cherche amant vint entre 30-45 ans, discret
B.V. 12407

POUR SORTIES FAMILIALES
Veuve de 39 ans, professionnelle, fils de 3 ans, cherche compagne avec enfants, doux, cultivé, pour sorties familiales
B.V. 12427

LA PASSION DES VOYAGES
Femme de 43 ans, 120 lb, sans enfant, n-fum, aime voyages, cherche homme sans enfant, autonome, indépendant
B.V. 12429

PARFUM CAPITEUX D'AUTOMNE
Grande, race, espigole, authentique, à humer par H 47 ans et plus, disponible, sans, simple, pour complémentarité
B.V. 12434

SÉDUISANTE SCORPION
Brunette aux vx marron, 47 ans, 5'5", 130 lb, fière, aime danse, voyages, cherche professionnel 48-54 ans, grand, raffiné, démonstratif
B.V. 12436

RIEUSE, SÉRÈNE ET RAFFINÉE
Rive-sud, 49 ans, 5'5", allure jeune, goûts variés, sympathique, agréable
B.V. 12639

PROFESSIONNELLE DE 43 ANS
Professionnelle de 43 ans, 5'4", brune, vx bleus, intéressés, cherche H 40-50 ans, poids santé, pour bons moments d'abord
B.V. 12191

AMITIÉ D'ABORD, COMPlicitÉ ENSUITE
Grande, mince, féminine, distinguée, cherche professionnel ou homme d'affaires, grand, n-fum, 53 ans et plus, intérêts variés
B.V. 18644

POUR REPARAIRE SA VIE
Belle femme début 40aine, 5'8", 127 lb, vx verts, sincère, cherche bel H grand, 40-50 ans, mince, avec affinités
B.V. 12637

NICOLE, PROFESSIONNELLE DE 47 ANS
5'4", poids santé, aime ski alpin, golf, danse, voyages, cherche professionnel 47-52 ans, sérieux, raffiné, aimant Laurendes
B.V. 12292

PETIT BRIN DE FEMME AFFECTUEUSE
Mince, plutôt attrayante, sportive, sociable, aime ski, activités culturelles, cherche H 50aine, n-fum, début 60aine
B.V. 12243

SÉRIEUSE ET VRAIE
Micheline, 5'3", 115 lb, châtaine, vx bleus, belle app, sérieuse, amoureuse, vraie, cherche H avec affinités
B.V. 12638

POUR RENCONTRES AMICALES
Professionnelle, Rive-Sud, 42 ans, 5'4", 130 lb, blonde, vx bleus, cherche professionnel aimant nature, vélo, loisirs, voyages
B.V. 19600

PRÉMIÈRE DE TÊTE ET DE COEUR
Dans la 50aine, naturelle, ballé, espigole, race, sociable, active, aime musique, cherche complice n-fum, distingué, cultivé
B.V. 12630

PROFESSIONNELLE DE 39 ANS
Nicole, 5'10", poids prop, sans enfant, aime plein ar, arts, cherche professionnel 40-45 ans, n-fum, autonome, pour relation stable
B.V. 12615

CONFIANTE EN L'UNIVERS
Sage 40aine, 5'7", poids santé, allure jeune, positive et distinguée, cherche H conscient, profond, avec sens de l'humour
B.V. 12613

GRANDE ET DOUCE
Rousse de 51 ans, grande, poids prop, aime lecture, ciné, musique, cherche partenaire 50aine, 6" et plus, costaud, cultivé, spirituel
B.V. 12616

SOLITAIRE 40 ANS
5'5", 120 lb, aime littérature, balades en nature, existence simple, cherche H équilibré, autonome, disponible, pour vie tranquille
B.V. 12625

LISON DE LANAUDIERE
5'5", chev noirs, vx noisette, aime ciné, théâtre, lecture, marche, cherche compagne cultivée, simple, chaleureux, communicatif
B.V. 12632

RÊVE D'AMÉRIQUE
Jolie blonde, 45 ans, mince, féminine, cherche musicien de couleur, cultivé, distingué, plus ou moins 50 ans
B.V. 12633

JOLIE, ÉLÉGANTE ET CULTIVÉE
Allure jeune, 5'5", 138 lb, blonde, vx noisette, cherche gentil monsieur, 60aine, 5'8" et plus, aimant voyages, danse, bon vin
B.V. 12635

PROFESSIONNELLE EN AFFAIRES
50 ans, 5'5", 125 lb, dynamique, jol, m-intel, sportive, drôle, tendre, cherche universitaire, libre, n-fum, honnête
B.V. 12642

POUR UNE BELLE RELATION
Gisèle, 53 ans, 5'7", poids santé, aime ski, golf, bon vin, films, humour, cherche H 50-58 ans, 5'9" et plus, honnête
B.V. 12645

ET ENSUITE ON VERRA...
64 ans, libre, indépendante, aime vie, nature, découvertes, cherche H libre, sincère, pour développer belle amitié
B.V. 12646

RIRE ET RELAXER
Danielle, 47 ans, jol, plaisante, spontanée, ouverte d'esprit, parfois surprenante, cherche en premier lieu un bon ami
B.V. 12631

TENDRESSE ET FIDÉLITÉ
Fin 40aine, blonde, vx pers, professionnelle, aime spectacles, voyages, valeurs familiales, cherche H d'affaires ou professionnel
B.V. 12630

AUTONOME ET AUTHENTIQUE
48 ans, 5'1", poids santé, blonde, aime ciné, théâtre, vélo, cherche H n-fum avec affinités
B.V. 12631

DE LA CLASSE!
Belle dame, agrée, aime golf, ski, voyages, restos, cherche H moins de 62 ans, en forme, libre, ayant belle philosophie de vie
B.V. 12155

JOLIE JEUNE FEMME DE LA RIVE-NORD
Aime sorties, ciné, cherche H 30-35 ans, 5'10" et plus, bien dans sa peau, sociable, attentionneuse, pour amitié et plus
B.V. 12673

POUR RELATION DURABLE
35 ans, 5'2", rousse, vx bruns, positive, spirituelle, aime nature, cherche H d'origine latine, 5'10" et plus, équilibré
B.V. 12678

ÂME À LA TENDRESSE
Rive-sud, 48 ans, 5'2", 110 lb, neuze, douce, cherche H pour partager quiétude, simplicité, joie de vivre et amour de la nature
B.V. 12679

DOUCE FRANÇAISE AUTOMATIQUE
47 ans, 5'3", 110 lb, intèrêts variés, cherche professionnelle 46-54 ans, n-fum, taille moyenne, poids prop, douce, aime de poche
B.V. 12681

PROFESSIONNELLE SANS ENFANT
Fin 30aine, n-fum, sportive, naturelle, transparente, cherche H 40aine, costaud, sans enfant, parcour, cultivé, cultivé, profond
B.V. 12674

PROFESSIONNELLE DE LA SANTÉ

45 ans, 5'3", vx bleus, aime vie de famille, campagne, cherche professionnel libéral 49-60 ans, 5'9" et plus, n-fum, avec affinités
B.V. 12211

JOIE DE VIVRE
48 ans, blonde, mince, jol, adorant la vie, romantique, espigole, cherche H 50 ans, 5'9" et plus, distingué, aimant la vie
B.V. 12119

FEMME SUPRÊME
Grande, 5'7", mince, élégante, douce, passionnée, grande richesse de cœur à partager avec H de qualité, 45-60 ans
B.V. 12225

OUVERTURE SUR L'AMOUR
Très jolie brunette, 48 ans, 5'4", 120 lb, douce, aime danse, voyages, sports, cherche H vint, spirituel
B.V. 12224

COMMUNIQUER TENDRESSE ET AFFECTION
Marie-Fr, fin 40aine, 5'6", poids prop, blonde, vx noisette, n-fum, cherche H de qualité, capable d'aimer et d'être aimé
B.V. 12636

OISEAU DES ÎLES CARAMELISÉ
32 ans, mince, 5'5", beaux traits, cherche très bel H autonome, 34-39 ans, 5'10" et plus, verbo-moteur, romantique, patient
B.V. 12247

47 ANS ET BIEN DANS SA PEAU
De Lariv, 5'5", châtaine, diplômée universitaire, 40aine, cherche H avec sens de l'humour, libre, chaleureux et doux, aimant voyages
B.V. 12253

BELLE FEMME DE LA RIVE-SUD
53 ans, 5'4", mince, allure jeune, joyeuse, sportive, cherche retraité 50-58 ans, 5'9", poids santé, aimant campagne et voyages
B.V. 12254

50, L'ÂGE DE 40
Jolie blonde, 5'4", cherche H de classe, européen, instruit, autonome, aimant voyages, nature, bon vin, jardinage, but sérieux
B.V. 12256

JOLIE BLONDE ROMANTIQUE
63 ans, 5'5", poids santé, cultivée, distinguée, aime voyages, restos, danse, bon vin, cherche H 5'8" et plus, but sérieux
B.V. 12260

LA NATURE, LA MUSIQUE ET TOI
50aine, m-intello, fidèle, libre, sélective, neuze, n-fum, cherche H de race noire avec affinités
B.V. 12265

CONNAÎTRE PUNA UN ATOUT
Blonde, 5'5", mince, cherche H 45-55 ans, châteux, ouvert, un peu flyé, aimant Bach, Brél, Brian Adams, marche en forêt
B.V. 12266

PETITE BLONDE AUX YEUX VERTS
50aine, 5", 120 lb, pleine de vie, allure jeune, aime golf, campagne, ciné, théâtre, cherche H 55-62 ans, pour relation privilégiée
B.V. 12269

COMBINAISON GAGNANTE
Professionnelle, 50 ans, belle, dynamique, sportive, cherche universitaire n-fum, brillant, équilibré, en forme et romantique
B.V. 12271

DIFFICILE MAIS PAS COMPLIQUÉE
Rive-sud, 31 ans, 5'5", 125 lb, jol, 2 enfants, cherche H 30

Politique

L'indiscret de l'Hydro-Québec n'a transmis aucun dossier de crédit

NORMAN DELISLE

de la Presse Canadienne, QUÉBEC

L'employé d'Hydro-Québec qui a été congédié pour vente de renseignements confidentiels transmettait à une agence de détectives privés les noms, adresses, numéros d'assurance sociale et numéros de téléphone de certains des clients de la société d'État, a révélé hier le ministre des Ressources naturelles, Guy Chevrette.

Toutefois, aucun dossier de crédit n'aurait été dévoilé. L'identité de l'individu a été découverte par les policiers lors d'une perquisition effectuée en juin 1997 dans les bureaux de l'agence de détective privés. Il a été congédié le 29 septembre dernier.

Depuis 1990, l'employé, un occasionnel qui oeuvrait en Montérégie, a communiqué 25 renseignements à l'agence de détectives pour laquelle il avait travaillé dans le passé.

« Il s'agit d'un cas isolé. L'enquête n'a permis d'identifier aucun autre suspect parmi les 20 000 employés d'Hydro-Québec », a déclaré M. Chevrette.

Le ministre a aussi précisé que les systèmes d'informatique de l'entreprise « n'avaient pas été violés, car l'employé détenait un accès autorisé au système ».

Afin de s'assurer que la confidentialité des renseignements est respectée, Hydro-Québec a maintenant en place un système par lequel l'accès est restreint au seul personnel autorisé, avec un mot de passe et un code d'accès. Un registre de contrôle permet d'identifier tous les employés qui interrogent le système.

De plus, des barrières informatiques contrecarrent ceux qui voudraient tenter de pénétrer le système de l'extérieur.

Le ministre Chevrette s'est montré outré parce que l'opposition libérale et certains médias d'information ont parlé d'un « réseau » d'information oeuvrant à Hydro-Québec. « C'est un manque de rigueur inacceptable car le cas est isolé », a-t-il dit.

M. Chevrette a demandé au vérificateur interne d'Hydro-Québec de prendre des mesures spéciales pour éviter la répétition de tels événements.

Même si selon les autorités, il n'y a pas de réseau de vente de renseignements personnels à Hydro-Québec, on confirme néanmoins l'existence d'une agence de détectives privés qui, grâce à un informateur placé à la société d'État et un autre au ministère du Revenu, avait accès aux dossiers confidentiels du fisc et de la compagnie hydroélectrique.

Le congédiement de l'employé hydroquébécois portait à neuf cette semaine le nombre de mises à pied d'employés du secteur public pour atteinte à la confidentialité de dossiers personnels de citoyens.

Les huit autres cas se sont produits au ministère du Revenu.

L'opposition libérale, par la voix du député de Nelligan, Russell Williams, a réclamé jeudi rien de moins que la démission de la ministre du Revenu, Mme Dionne-Marsolais, dans cette affaire.

Toute cette affaire soulève depuis le début de la semaine des débats houleux à l'Assemblée nationale, au point que le premier ministre Lucien Bouchard s'est porté jeudi à la défense de ses ministres.

M. Bouchard a invité l'opposition à attendre le rapport de l'enquête de la Sûreté du Québec et les accusations qui, le cas échéant, s'ensuivront, avant de porter un jugement final. Le ministre responsable des relations avec les citoyens, André Boisclair, a été plus précis : « Il faudra renforcer les pénalités prévues à la loi. Il faut réfléchir également sur la possibilité d'introduire des dommages exemplaires dans les causes civiles des gens qui auront été lésés ».

Une loi pourrait obliger les employés municipaux à sacrifier 6 % de leur masse salariale

GILLES GAUTHIER

Tout en lançant « un appel pressant à une intensification des négociations », le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, a évoqué pour la première fois hier la possibilité que Québec adopte une loi pour obliger les employés municipaux à sacrifier 6 % de leur masse salariale.

« Le gouvernement, sans indiquer qu'il y aura nécessairement une intervention législative, ne peut pas exclure cette possibilité », a-t-il déclaré hier alors qu'il était de passage à l'hôtel de ville de Montréal. Québec a fixé à mardi prochain la date limite pour que les municipalités et leurs syndicats en viennent à des ententes.

Le ministre a par ailleurs promis de combler le « trou » dans le budget de 1998 de la Ville de Montréal, qui pourrait en principe s'élever à 125 millions. Une intervention visant à diminuer les coûts de main-d'oeuvre à la Ville (42 millions) et à la CUM (30 millions) permettrait de le diminuer de 72 millions. Le gouvernement demande à Montréal de faire tous les efforts pour éliminer les autres 53 millions au moyen de compressions et mises en commun de services. Si la Ville n'y arrive pas entièrement, « Québec ne se défilera pas de sa responsabilité », a déclaré hier M. Trudel.

Le chef de l'opposition officielle (RCM) à Montréal, Thérèse Daviau, a écrit hier à M. Trudel pour lui demander « de cesser d'autoriser les suppositions quant au budget de la Ville et de confirmer ses engagements de façon claire et responsable ».

Le ministre ne s'est engagé jusqu'à maintenant qu'à étudier la possibilité d'apporter une aide à la Ville advenant que les 53 millions ne puissent être trouvés. De plus, la récupération des 72 millions en coûts de main-d'oeuvre n'a encore fait l'objet d'aucune garantie formelle.

Selon Mme Daviau, l'adoption éventuelle d'une loi d'exception ferait des Montréalais « les premières victimes d'un conflit de travail qui résulterait d'un tel geste unilatéral et autoritaire ».

Elle souligne aussi le fait que la Ville déposera vraisemblablement son budget avant que la CUM n'ait fait connaître le sien et que la quote-part de Montréal sera de ce fait inconnue.

M. Trudel a par ailleurs déclaré que la date prévue par la Charte de la Ville pour l'adoption du budget, soit le 15 décembre, sera respectée.

L'économie croît moins vite avec le PQ ?

Presse Canadienne

Depuis l'arrivée au pouvoir du Parti québécois, l'économie du Québec croît moins vite que sous le règne libéral, soutient le porte-parole du PLQ pour les questions de finances, André Bourbeau.

Le député Bourbeau, un ancien ministre des Finances dans le gouvernement libéral, soutient que « c'est l'option du Parti québécois qui tue notre niveau d'emploi et notre niveau de vie ».

Selon lui, si l'écart qui séparait le Québec du reste du Canada ne s'est pas rétréci, ces dernières années, c'est non

pas à cause des particularités de l'économie québécoise, mais à cause du gouvernement péquiste et de son option politique.

L'option souverainiste, soutient M. Bourbeau, cause tant d'« incertitude politique », qu'elle « génère un manque d'investissements » qui, à son tour, entraîne un manque d'emplois, donc un manque de revenus pour le gouvernement, donc une hausse de la taxation.

Le critique libéral pour les questions de finances rencontrait la presse hier à Montréal pour présenter son document

intitulé « La spirale de l'appauvrissement : une analyse de l'évolution de la situation économique au Québec 1994-97 ». L'opposition libérale s'est attardée à comparer la situation financière du Québec sous les règnes péquiste et libéral, selon trois critères — la création d'emplois, la croissance du PIB et les investissements.

Même si ces indices marquent souvent une hausse, l'écart qui séparait le Québec du reste du Canada ne s'est pas rétréci. Et c'est de cet écart que s'inquiétait le député libéral Bourbeau.

Johnson n'a rien à craindre?

Presse Canadienne

QUÉBEC

Daniel Johnson n'a apparemment rien à craindre même si certains hommes d'affaires et organisateurs politiques souhaiteraient le voir remplacer par Pierre Pettigrew à la direction du Parti libéral du Québec.

Le *Globe and Mail* faisait état hier d'une réunion secrète tenue mercredi à l'hôtel Ritz-Carlton, à Montréal, et au cours de laquelle des « poids lourds » du monde des affaires et de la politique se sont dit prêts à travailler à la réalisation de ce scénario.

Appelé à commenter cette histoire, M. Massé a admis qu'il avait eu vent de cette réunion mais que cela n'affaiblissait en rien son appui envers l'actuel chef de l'opposition libérale.

« Comme tout le monde, j'ai entendu des rumeurs. C'est une question vraiment très politique », a déclaré M. Massé, de passage à Québec, hier.

Noël

1997

40 pages d'idées-cadeaux aujourd'hui dans **La Presse**

Contradiction de CALVIN KLEIN



Pour la femme qui est toujours elle-même, mais jamais la même.

Parfum, 15 ml, **115 \$.**

Eau de parfum en atomiseur de 50 ml, **59 \$.**

Eau de parfum en atomiseur de 100 ml, **79 \$.**

Lotion pour le corps, 200 ml, **51 \$.**

Les produits Contradiction sont offerts à la Baie, rue Sainte-Catherine Ouest, Carrefour Laval, Galeries d'Anjou et Fairview Pointe-Claire.

la **Baie**

Compagnie de la Baie d'Hudson

Vous avez le meilleur